



# Fontenay-Saint-Père



**UNE BATAILLE DE BLINDÉS AU LOURD BILAN** **ITINÉRAIRE VEXIN 1944**  
Fontenay-Saint-Père ➔ Sailly

Le déroulement de la bataille, en trois ans, fut le résultat de combats entre les lignes américaines et les troupes allemandes, et des longues marches. Du 06 au 20 août 1944, les blindés américains se battirent dans cette zone. Ils furent en contre-attaque à Fontenay-Saint-Père dans trois opérations de repousse. Les Allemands furent tués ou capturés. Les blindés américains furent vaincus et se retirèrent à Sailly. Plus de 1000 soldats allemands furent tués et 1000 capturés.

**LA VIOLENCE DE L'ENGAGEMENT**  
De l'autre côté de la route, au lieu de Mémorial, il y avait l'ancien restaurant de Madame Compiègne. Le 20 août 1944, une compagnie de chars allemands s'y est présentée avec ses chars. En 1944, avec un défilé de chars allemands, les chars américains de la 1<sup>re</sup> Division Blindée ont été détruits au lieu de Mémorial. Les chars américains ont été détruits par les chars allemands. Les chars américains ont été détruits par les chars allemands. Les chars américains ont été détruits par les chars allemands.

Plus de 1000 soldats allemands furent tués et 1000 capturés.

Logo of the Parc naturel régional du Vexin français and the Commune de Fontenay-Saint-Père.

## Au fil des jours



## S o m m a i r e

Dématérialisation	2	L'école de Fontenay-Saint-Père	16	Les Petits Moments du Vexin	28
Edito	3	Lâcher de ballons	17	Cinéma en plein air	28
Conseils Municipaux	4	Le potager	17	Téléthon	29
Le Budget 2021	6	Fontenay Amitiés	18	Comité des fêtes	30
Urbanisme	7	Amicale des chasseurs	19	Fête de la Saint Denis	31
Carnet	7	AS Fontenay-Saint-Père	19	Embellissement	32
Avancement des projets	8	ADJ	20	Marché Nocturne	33
CCAS	10	Les Chaparleurs	20	Mémorial	34
Conseil Municipal des Enfants	12	Les Jazzies	21	Agenda 2022	36
Elections 2022	14	La Fontenoise	21	Infos diverses	37
RLPi	14	APEF	26	Adresses & Téléphones Utiles	40
Périscolaire	15	21 <sup>e</sup> Salon Artistique	27		

## La dématérialisation c'est l'avenir !

Protection de l'environnement, réduction de la consommation de papier donc des arbres, réduction des coûts d'achat de papier et d'encre, responsabilité sociétale et environnementale... voici tous les « mots » qui nous amènent à mettre en œuvre la dématérialisation de nos supports de communication (flyers, lettres aux habitants, etc.).

Dès 2022, nos communications, seront consultables sur le site de la commune (exceptés le Fil de Fontenay et le bulletin municipal toujours distribués). Elles seront également diffusées par la Newsletter. Nous vous invitons à vous y abonner.

Chat suffit  
le papier !



Pour rester informé,  
Inscrivez-vous à la  
**NEWSLETTER**

Si vous souhaitez toujours recevoir la version papier de nos flyers, merci de vous signaler en mairie.



*Chères Fontenaisiennes, Chers Fontenaisiens,*

*L'année 2021 aura été à l'image d'une grande partie de l'année 2020.*

*La COVID est toujours présente hélas, elle nous touche dans ce que nous avons de plus précieux, notre santé et celle de nos proches.*

*Cette pandémie, rend nos vies à tous plus compliquées et je tiens ici, à vous renouveler tout mon soutien et mes chaleureuses pensées à ceux qui sont touchés de près ou de loin dans la maladie.*

*Nous sommes encore tous sous contraintes et tout ne se passe pas vraiment comme prévu... il faut continuer à se réorganiser, s'adapter et malgré tout garder confiance.*

*Dans ce contexte, il nous a été difficile en 2021, de faire avancer comme nous le souhaitions les multiples projets de la commune; néanmoins, certains ont pu aboutir. Nous avons privilégié une fois encore, le service à la personne et la protection sanitaire, avec tout d'abord dans un souci permanent de protection des enfants, la mise en place et le suivi strict du protocole sanitaire dans le cadre du périscolaire.*

*La Municipalité a facilité l'accès à la vaccination en organisant les prises de rendez-vous et l'accompagnement quand cela était nécessaire. Des commandes groupées pour l'achat de masques vous ont également été proposées.*

*Les services de la Mairie ont été maintenus en présentiel. Le marché nocturne a continué de vous accueillir.*

*Je sais combien vous faites preuve, vous aussi, de solidarité les uns envers les autres et je vous en remercie. Il est essentiel de se soutenir et de se protéger de façon collective.*

*En ce début d'année, toutes les manifestations et festivités sont suspendues ainsi que cette année encore, la cérémonie des vœux du Maire.*

*Malgré tout, nous devons avancer et construire ensemble.*

*Un des temps forts de 2021 fut l'inauguration du mémorial de la libération du Vexin, un moment chaleureux et chargé d'émotion. Ce mémorial doit*

*nous permettre à tous de ne pas oublier les noms de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Un autre projet nous tenait particulièrement à cœur, la mise en place au mois de décembre dernier, du Conseil Municipal des Enfants.*

*Après une campagne riche en propositions, les enfants ont rempli leur premier devoir de citoyens en votant. Le Conseil Municipal des Enfants a été installé le 9 décembre 2021. Félicitations aux jeunes élus qui devront se mettre au travail pour un premier Conseil Municipal dès le mois de janvier!*

*Je remercie sincèrement Madame la Directrice et les enseignants de l'école de Fontenay-Saint-Père pour leur investissement et leur collaboration dans la mise en place de ce Conseil Municipal des Enfants.*

*En 2022, nous allons continuer à protéger notre environnement. Tous nos projets sont conduits avec le souci constant du développement durable et chaque petit geste compte.*

*Pour optimiser les coûts et protéger notre environnement, nous allons dès le mois de janvier, dématérialiser une partie de nos supports de communication. En effet, dans un premier temps le Bulletin Municipal et les « Fils de Fontenay » seront toujours imprimés et distribués mais les flyers seront disponibles sur le site de la Commune. Néanmoins et si vous le souhaitez, vous pourrez continuer à recevoir en version papier nos communications. Dans ce bulletin, un article détaillé vous présente la démarche (p 14).*

*Dans les moments difficiles que nous traversons, plus que jamais, nous devons nous montrer déterminés et solidaires. C'est pourquoi vous pouvez compter sur le soutien inconditionnel du Conseil Municipal, du Personnel Communal et de moi-même.*

*Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2022. Qu'elle préserve votre santé, vous apporte joie, bonheur et prospérité.*

*Nous vous souhaitons tous les bonheurs. Prenez soin de vous.*

**Thierry Jorel**

## Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2020 (extrait)

### Convention cadre et financière avec le SEY pour la réalisation des audits des installations thermiques communales

Forts de leurs expériences en matière d'économie d'énergie, le SDESM pour la Seine et Marne et le SEY pour les Yvelines, se sont associés pour proposer à leurs communes, une nouvelle prestation portant sur de la Maîtrise de Demande en Energie.

La Commune de Fontenay-Saint-Père adhérente du SEY, souhaitant bénéficier de cette prestation d'audits ainsi que des conditions tarifaires correspondantes doit signer une convention cadre et financière avec le SEY. Celle-ci précisant les modalités de réalisation des audits sur la commune et de définissant les modalités de participation financière de la commune bénéficiaire desdits audits.

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la convention cadre et financière pour la réalisation des audits des installations thermiques communales.

Précise que la participation forfaitaire est fixée pour les audits sur les installations de chauffage/ventilation/climatisation et d'eau chaude sanitaire (CVC+ECS) à 300 € TTC. Décide que les bâtiments concernés par les audits sur les installations de chauffage/ventilation/climatisation et d'eau chaude sanitaire CVC-ECS sont les suivants : Mairie – École, Maison Communale « Claude Delorme » et son annexe, Vestiaires sportifs.

### Attribution d'une subvention exceptionnelle pour les sinistrés de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes

Considérant que la tempête Alex, événement climatique d'une intensité remarquable, a touché gravement le département des Alpes-Maritimes les 2 et 3 octobre 2020,

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de manifester sa solidarité avec les communes sinistrées des vallées des Alpes-Maritimes à la suite de la tempête « Alex » par le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros.

### Attribution d'une subvention exceptionnelle auprès de l'Association AFIPE

Monsieur le Maire donne connaissance d'un courrier en date du 15 octobre 2020 de l'Association AFIPE, sollicitant une subvention par apprenti formé dans leur établissement et domicilié sur la commune de Fontenay-Saint-Père,

Considérant que deux jeunes apprentis domiciliés à Fontenay-Saint-Père sont en apprentissage dans cet établissement AFIPE pour l'année scolaire 2020-2021,

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'attribuer une subvention de 130 euros à l'Association AFIPE, pour l'année scolaire 2020-2021.

## Séance du 12 mars 2021 (extrait)

### Délibération de validation des " zones blanches " du plan de référence du Parc Naturel Régional du Vexin Français

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la procédure de révision de la Charte du Parc Naturel Régional du Vexin Français est lancée.

Monsieur le Maire expose que la Charte du Parc Naturel Régional du Vexin français repose entre autres sur un plan de référence élaboré en concertation avec les communes, qui définit les vocations des différentes zones du territoire et notamment les « zones blanches » d'urbanisation.

Monsieur le Maire rappelle que la ligne de conduite fixée est d'aménager durablement le territoire communal tout en gardant une ruralité vivante et en préservant les enjeux environnementaux de demain.

Monsieur le Maire rappelle ci-dessous les enjeux, les objectifs et les outils du Parc Naturel régional du Vexin français :

#### Enjeux

- Maîtriser la consommation d'espace et conforter les patrimoines
- Maîtriser l'urbanisation pour préserver les bourgs et les villages ruraux dans leur forme traditionnelle et leur identité architecturale
- Promouvoir une politique de l'habitat en favorisant l'équilibre social

#### Objectifs

- Contribuer à l'aménagement durable du territoire
- Conforter les actions de valorisation des patrimoines bâtis par la promotion d'une approche architecturale respectant le bâti traditionnel
- Limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles en développant la qualité de l'urbanisme

#### Outils

- Indicateurs de mesure de la consommation d'espaces agricoles et naturels et de l'évolution de la population
- Chartes paysagères dans chaque commune
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – volet Énergie

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Valide les plans joints à la délibération précisant les « zones blanches » de la Commune de Fontenay-Saint-Père sur le plan de référence du Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNRVF).

## Séance du 6 avril 2021 (extrait)

### Vote des taux d'imposition 2021

Monsieur le Maire expose qu'afin d'équilibrer le budget primitif 2021, il convient de voter les taux d'imposition pour obtenir le produit fiscal attendu.

Monsieur le Maire indique que la commission des finances a proposé dans le cadre de l'étude du budget 2021, de ne pas augmenter les taux communaux sur les taxes locales, désormais au nombre de deux ; (Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) et Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB)).

#### Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de voter les taux d'imposition 2021 en appliquant à chaque taux de référence 2020 un coefficient de variation proportionnellement de 1,000000.

#### C'est-à-dire sans augmentation des taux de référence.

#### Taxe Foncier bâti :

$$27,23 \% \times 1,000000 = 27,23 \%$$
$$1\,483\,000 \times 27,23 \% = 403\,821$$

#### Taxe Foncier non bâti :

$$66,84 \% \times 1,000000 = 66,84 \%$$
$$46\,600 \times 66,84 \% = 31\,147$$

Produit attendu : 434 968

#### Contrat Rural - Structure périscolaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les objectifs de la politique des contrats ruraux, élaborés conjointement par le Conseil Régional et le Conseil Départemental, permettant d'aider les communes de moins de 2 000 habitants et syndicats de communes de moins de 3 000 habitants à réaliser un programme pluriannuel d'investissements concourant à l'aménagement durable d'une partie du territoire régional.

Après un examen approfondi du territoire de la commune et des actions à entreprendre en cohérence avec le document d'urbanisme local en vigueur, il apparaît souhaitable de solliciter un Contrat Rural portant sur l'opération suivante : Construction d'une structure comportant un Restaurant scolaire et des Locaux périscolaires (accueil et loisirs).

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide de monter un dossier en vue de la conclusion d'un nouveau Contrat Rural selon les éléments exposés.

Décide de solliciter l'Agence départementale IngénierY pour accompagner la commune dans l'élaboration de son dossier de demande de Contrat rural et dans la recherche de subventions ainsi que pour la consultation de maîtrise d'œuvre afférente.

Autorise Monsieur le Maire à contacter la Direction Départementale des Finances Publiques afin d'obtenir son avis favorable sur le projet de Contrat rural et son financement.

Autorise Monsieur le Maire à lancer les consultations de maîtrise d'œuvre et autres prestations intellectuelles (contrôle technique, coordination en matière de sécurité et protection de la santé, sondages, diagnostics, etc.).

### **Travaux de restauration de l'Église Saint Denis**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'importante restauration de l'église ne sera réalisable que si la commune obtient des subventions de tous les organismes qui financent ces types de travaux.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide de solliciter l'Agence départementale IngénierY pour accompagner la commune dans la recherche de subventions pour la restauration de l'Église Saint Denis ;

### **Projet d'implantation d'une signalétique communale - Demande de subvention au Parc Naturel Régional du Vexin Français**

Monsieur le Maire indique que dans le but de répondre aux besoins légitimes de signalisation des communes tout en préservant les paysages et la légalité, le Parc Naturel Régional du Vexin Français propose la réalisation d'une signalétique locale adaptée, reposant sur un mobilier spécifique et adapté aux communes rurales. Sous réserve de la signature d'une convention et du respect du cahier des charges annexé, le Parc Naturel Régional du Vexin Français peut prendre en charge 70 % du coût de ce mobilier spécifique.

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention avait déjà été signée avec le PNRVF il y a plusieurs années pour la signalétique qui est en place actuellement et qui a un réel besoin d'être changée.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide de changer et de créer une nouvelle signalétique sur l'ensemble du territoire de la commune ;

Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français une subvention pour l'implantation d'une signalétique d'intérêt local ;

## **Séance du 18 mai 2021 (extrait)**

### **Demande de subvention dans le cadre du Fonds de soutien d'urgence aux communes rurales du Conseil Départemental**

Considérant l'urgence de réparer en urgence une partie effondrée du mur du cimetière menaçant de s'agrandir et provoquer de plus graves désordres,  
Considérant le montant de l'opération de 17 955,35 € hors TVA,

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants,**

Décide de solliciter une subvention de 80 % du montant de l'opération hors TVA auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds de soutien d'urgence aux communes rurales, soit un montant de 14 364,28 €,

### **Aménagement du Parc "Clos des Tilleuls" - Demande de subvention auprès du PNRVF**

Monsieur le Maire expose le projet de poursuivre l'aménagement du parc "Clos des Tilleuls". Ce projet d'aménagement a été élaboré en concertation avec le PNRVF et une paysagiste – conceptrice. Il consiste en la plantation de différentes essences, arbres et arbustes fruitiers, arbres, vivaces, plantes aromatiques, rosiers grimpants offrant un cadre végétal harmonieux. La protection du puits par une grille forgée permettra la mise en valeur de cet élément remarquable du patrimoine de la commune. L'installation de bancs offrira des endroits de repos.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

Sollicite une aide financière du Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNRVF) dans le cadre de l'aménagement paysager rural, l'aide du PNRVF pour un accompagnement visant à adapter les lieux pour la plantation communale.

### **Demande de Subvention DETR 2021**

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant la mise en conformité et les travaux d'isolation de deux classes élémentaires de l'école,

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

Adopte l'avant-projet " la mise en conformité et les travaux d'isolation de deux classes élémentaires de l'école " pour un montant de 25 754,76 euros hors taxes (HT) soit 30 905,84 euros toutes taxes comprises (TTC).

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2021.

## **Séance du 20 juillet 2021 (extrait)**

### **Cantine Communale**

En application du Code des Marchés Publics, le Marché pour la fourniture et livraison des repas de la cantine communale et des repas pour le service de portage à domicile est passé selon une procédure adaptée.

Un avis d'appel d'offres a été diffusé dans la presse, la date limite de réception des offres était fixée au 24 juin 2021.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Charge Monsieur le Maire de passer un Marché avec la Société Yvelines Restauration, sise à Rambouillet, qui a présenté l'offre la mieux disante.

Opte pour la proposition nommée Variante : repas Egalim (50 % de produits durables dont 20 % minimum de bio).

### **Tarifs cantine et périscolaire**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide de fixer les tarifs suivants :

- 2,40 € la garderie matinale / enfant
- 4,93 € le repas cantine / enfant
- 4,85 € la garderie post-scolaire / enfant

Décide de fixer un tarif dégressif pour les familles de 3 enfants et plus scolarisés en même temps à l'école de Fontenay-Saint-Père

- 2,25 € la garderie matinale / enfant
- 4,59 € le repas cantine / enfant
- 4,50 € la garderie post-scolaire / enfant

Décide de fixer un tarif pour les retards en garderie post-scolaire

- 9,50 € / enfant et par tranche de 15 minutes.

Décide de fixer un tarif pour la fourniture exceptionnelle de masque

- 1,00 € / enfant

# Le Budget 2021

R  
E  
C  
E  
T  
T  
E  
S

D  
É  
P  
E  
N  
S  
E  
S

Impôts, taxes et atténuation de charges: **604 377 €**  
*Sans augmentation de la part communale de l'imposition.*

Produits des services: **104 500 €**  
*Principalement le périscolaire et la location de la Maison C. Delorme - Redevances des concessionnaires.*

Dotations et subventions: **64 662 €**  
*Moins 59,5 % depuis 2012 et moins 5,8 % en 2021.*

Subventions sur investissements et remboursement de la TVA: **162 286 €**  
*Subvention sur des actions et travaux engagés: Remboursement de la TVA 2018.*

Virement de la section fonctionnement: **396 478 €**

Provision d'investissement 2020: **443 528 €**

Fonctionnement administratif: **374 800 €**  
*Indemnités, salaires, charges...*

Subventions & manifestations: **49 910 €**

Intercommunalité: **102 171 €**  
*Versement à la CU - GPS&O.*

Autres charges de gestion courante: **291 181 €**  
*Prestation de service, entretien, énergie...*

Remboursement d'emprunts: **18 350 €**

Virement à la section investissement: **396 478 €**

Investissement: **542 941 €**  
*Affectation pour investissement prévisionnel et provision: Des investissements raisonnés et subventionnés en fonction des besoins des Fontenaisiens et Fontenaisiennes: Embellissement, préservation du patrimoine, service à la personne, développement et création d'infrastructures...*



Maintien des objectifs du Conseil Municipal avec:

- Une gestion sérieuse et des recherches d'optimisations constantes des coûts de fonctionnement et des subventions pour les investissements.
- Une politique d'investissements mesurés et planifiés sur la durée du mandat.
- Aucune augmentation de l'impôt.
- Maintien d'une part d'autofinancement constante d'année en année (250 000 €).

## Urbanisme

### Déclarations préalables accordées fin 2020

- Monsieur Matthieu LETELLIER, 9 ter rue Pierre Curie : Création piscine
- Monsieur André COLAROSSO, 26 rue Pasteur : Création piscine
- Indivision THENAULT, rue de la Grange Dîme : Division foncière
- Monsieur Madame CANDELLA Mickaël, 5 Rue Pasteur : Remplacement porte entrée et volets battants
- Monsieur Loïc LANNEAU, rue du Saussaye : Construction d'un abri jardin
- Madame Nathalie DE PAULE et Monsieur Éric TRENTENAERE, 10 rue de la Grenouillère : Changement menuiseries
- Madame Isabelle DEFOUR, 8 rue Pasteur : Changement menuiseries
- SCI CARPE DIEM Madame Osmond Ingrid, 16 rue de Meulan : Création ouverture en toiture Isolation thermique et pose de bardage bois, changement des menuiseries, modification d'une baie

### Déclarations préalables accordées en 2021

- Madame Nicoletta JOVIC, 5 rue de la Grande Vallée : Création ouverture fenêtre
- Foreouest-Ankabois, Bois de Marrainville, La Glisière, Le Petit Gohe : Abattage arbres
- Madame Aurélie BEAUREPAIRE, 5 rue Éloi : Remplacement fenêtres de toit et pose stores solaires
- Monsieur Jean-Pierre RIBAT, 2 rue de la Grenouillère : changement portail et portillon
- Monsieur André COLAROSSO, 26 rue Pasteur : Modification clôture
- Madame Sylvie MORISSE, 11 rue de la Grande Vallée : Changement menuiseries
- Madame Christine BRETON, 37 rue de la Grande Vallée : Changement menuiseries
- Monsieur Dylan PARMENTIER, 2 bis rue de la Grange Dîme : Changement grillage et portail
- Madame Catherine JAGOURY, 25 rue de l'Ancienne Maire : Pose pergola, remplacement menuiseries, ravalement
- Madame Nicole SABOYA, rue du Trou à Sablon : Division foncière
- Madame Soizic BARRABES, 8 rue de la Poste : Modification façade d'un bâtiment
- Monsieur Thierry MOUTHON, 18 rue Pasteur : Changement couleur menuiseries
- Monsieur Thierry LENFANT, 6 rue de la Paix : Ravalement
- Monsieur Stéphane DALMAT, 10 rue de la Petite Vallée : Création garage ouvert au-dessus porche existant et d'un auvent ouvert sur mur existant, changement huisseries
- Madame Lydie POQUET, 3 route de Meulan : Réfection toiture

- Commune de Fontenay-Saint-Père, différentes adresses : Implantation de panneaux d'interprétation dans le cadre de la création itinéraire pédestre Vexin 1944
- Monsieur Pierrick ROCHER, 12 rue de la Mairie : Construction piscine
- Madame Annick CLIPET, 1 ter rue Léon Andrieux : Changement couleur menuiseries
- Monsieur Nicolas CARVALHO, 14 rue de la Mairie : Modification clôture et pose portail et portillon
- Madame Sylvie MORISSE, 3 rue de la Grande Vallée : Changement couleur menuiseries
- Monsieur Alexis ROBIN, 7 rue de la Paix : Remplacement véranda
- Madame Yveline CARRER, 25 rue de la Grande Vallée : Changement couleur menuiseries
- Madame Suzanne DUMESNIL, 3 rue Emile Zola : Ravalement
- Commune de Fontenay-Saint-Père, 24 rue Pasteur : Division foncière
- Madame Anne TAUGAIN, 33 rue de la Petite Vallée : changement menuiseries et installation pompe à chaleur
- Madame Amandine MASSONNIERE, rue du Saussaye : Changement couleur menuiseries

### Permis de construire accordés fin 2020

- Monsieur Guillaume COLIN, 4 chemin du Bon Dieu : réhabilitation d'une grange en habitation
- Madame Fatima KERRACHI, 33 rue de la Grande Vallée : Modification des extensions et de la piscine
- Madame Morgane BEN YOUNG, 8 chemin du Bon Dieu : Nouvelle construction

### Permis de construire en 2021

- Monsieur Pascal GUYARD, 13 rue de la Mairie : Création véranda
- Monsieur Christophe TOTH, 27 rue de la Petite Vallée : création d'un lot à bâtir
- Madame Béatrice PRADINES, 1 rue du Moulin : transformation d'une ancienne écurie en habitation
- Monsieur COUTENAY et Madame LIGNER, rue de la Grange Dîme : Nouvelle construction
- Monsieur MAURY et Madame INDROZELINA, 6 chemin du Bon Dieu : Nouvelle construction
- SCI Les Pins, Monsieur Pascal ROBERGE, RD 983 : suppression de certains vélux en façade EST, Mise en œuvre de fenêtres et de portes-fenêtres sur la façade EST, création d'une clôture sur 3 côtés de la parcelle K5
- Monsieur Georges LETESSIER, 27 rue de la Mairie : transformation de combles perdus en surface de plancher et création de châssis de toit

## Carnet

### Naissances :

- ◆ 21 février 2021, Alexia CUVELIER
- ◆ 9 décembre 2021, Liya AMARA FEDERICI

### Mariages :

- ◆ 15 mai 2021, Patrice CHIBOUT et Valérie LE GALL
- ◆ 19 juin 2021, Bruno GUGUIN et Isabelle AMASSE
- ◆ 10 juillet 2021, Rémi HÉRICHON et Colette GOSLIS

### Décès :

- ◆ 1<sup>er</sup> mars 2021, Irène LERAY épouse BALLOUARD
- ◆ 4 avril 2021, Brigitte DESCHAMPS épouse TURQUIER
- ◆ 8 avril 2021, Danielle GUÉGAN épouse VIOT

- ◆ 14 avril 2021, Danièle DEBEAUCHE
- ◆ 16 avril 2021, Marie LABARRE épouse RENAULT
- ◆ 2 mai 2021, Jeannine MARIE-CAUVIN épouse LEGENDRE
- ◆ 10 mai 2021, Blanche DEBLOCK épouse MOCQUARD, notre doyenne.
- ◆ 18 juin 2021, Marcelle MINATEL épouse BELLAN
- ◆ 9 juillet 2021, René RÉMY
- ◆ 17 juillet 2021, Gilbert SIMON
- ◆ 5 août 2021, Sylvie COUTANT
- ◆ 22 septembre 2021, Gérard CHAUVIN
- ◆ 25 octobre 2021, Huguette RIVA épouse LE LAY
- ◆ 25 novembre 2021, Colette AUBIN épouse LENOIR
- ◆ 11 décembre 2021, Monique LAUNAY épouse JAGOURY
- ◆ 13 décembre 2021, Jeannine MEUNIER



L'ancienne directrice de l'école, Madame Gilberte CHAMBRAUD nous a quittés en novembre 2021 à l'âge de 103 ans.

# Faire de notre village un environ

Une année 2021 peu propice à l'avancement de nos projets du fait de la crise sanitaire.

Notre priorité a été de vous accompagner pendant cette difficile période par de nombreuses actions et entre autres :

- Fourniture de masques.
- Maintien du marché pendant les périodes de confinement, un des rares opérationnels au niveau de la région.
- Mise en œuvre de l'ensemble des protocoles sanitaires au sein de l'école et du périscolaire.
- Aide et accompagnement dans les démarches d'accès à la vaccination.

## Nos projets pour 2022 :

### LA RURALITE

#### Conserver le caractère rural de notre village.

- ➔ Participer à la révision de la charte du Parc Régional du Vexin Français 2021.
- ➔ Accompagner vos projets d'urbanisme afin de poursuivre la valorisation de notre village.
- ➔ Protéger l'avenir de nos enfants en maintenant la demande de retrait de la zone 109 (lutte contre les carrières).

### L'ENVIRONNEMENT

#### L'amélioration et la préservation de notre cadre de vie.

- ➔ Poursuivre la production de nos fleurs dans la serre communale et valoriser notre village (cf article page 32).
- ➔ Obtenir le 5E pétale au concours de « Villes et Villages Fleuris ».
- ➔ Finaliser l'aménagement du Parc Clos des Tilleuls.
- ➔ Continuer notre action d'attractivité du village. La création du Mémorial de la Bataille du Vexin, l'aménagement d'une aire de pique-nique au stade communal sont les 1<sup>res</sup> étapes de notre stratégie de promotion de notre territoire.
- ➔ Préserver le patrimoine environnemental et architectural.
- ➔ Stopper les débordements des rûs grâce au schéma directeur en partenariat avec le Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des Berges de la Seine et de l'Oise (SMSO).
- ➔ Reconduire et développer nos actions en matière de développement durable (éco-pâturage, dématérialisation de nos supports de communication...).

# nement propice à la convivialité

## Malgré tout, nous avons réalisé :

- Réfection de la pelouse du terrain de football.
- Remplacement de la tuyauterie des douches du vestiaire.
- Remplacement de la signalétique.
- Remise en état du mur du cimetière suite à son écroulement.
- Optimisation du chauffage des bâtiments de la mairie et de l'école.

**Nous espérons tous que 2022 sera une année plus douce qui permettra de relancer nos projets.**

## LE SERVICE PUBLIC

### Ecouter, être disponible, être transparent et accompagner.

- ➔ Pérenniser le marché nocturne : diversification des commerçants, animations mensuelles...
- ➔ Créer et animer le Conseil Municipal des Enfants en partenariat avec l'école (cf page 12).
- ➔ Entretenir les bâtiments publics notamment l'école (après la remise en état de 2 classes, nous recherchons des subventions pour la réfection des fenêtres de la maternelle).
- ➔ Renforcer nos actions en matière de sécurité routière par la création d'un nouveau parking (rue Trou à Sablon).
- ➔ Poursuivre notre plan d'aménagement du cimetière (inventaire des tombes, restauration du Monument aux Victimes de la guerre de 1870, réflexion sur le jardin du Souvenir...).
- ➔ Remettre en état le mur du cimetière (suite à son écroulement) grâce à la subvention exceptionnelle accordée par le département.
- ➔ Maintien de l'action sociale en faveur de tous (cf articles CCAS page 10 et Téléthon page 29).
- ➔ Consolider nos relations avec l'école.
- ➔ Offrir régulièrement des événements culturels grâce à des partenariats (PNRVF, ENM...).
- ➔ Poursuivre notre politique de protection sanitaire.

## LE DEVELOPPEMENT

### Des réponses réalistes et adaptées aux besoins des villageois.

- ➔ Lancer les différentes phases de restauration de l'église avec l'aide des dons de la Fondation du Patrimoine et du bureau Ingenier'Y.
- ➔ Finaliser l'étude de la structure périscolaire en partenariat avec Ingenier'Y.
- ➔ Veiller à la mise en application par GPS&O du plan pluriannuel de réfection de la voirie, plan négocié en 2021.
- ➔ Terminer les travaux de la Maison « Manceau » (future maison des associations).

## CCAS

### Vaccination COVID19

En 2021 afin de faciliter les démarches d'accès à la vaccination COVID 19 mise en place dans notre pays, le CCAS a proposé aux Fontenaisiens des pré-inscriptions sous forme de listes constituées et transmises à l'association ODYSSEE. Celle-ci s'est chargée d'organiser les vaccinations dans les centres de Mantes-la-Jolie, soit à l'Agora, soit au centre du hall 5 à l'île l'Aumône.

En mars, ce sont 23 personnes de plus de 75 ans ; en avril, 17 personnes de plus de 70 ans et en mai 38 personnes de plus de 60 ans qui ont profité de ces inscriptions. Des moyens de transport ont été mis à disposition des personnes ne pouvant pas se déplacer.

### Pendant « La Semaine Bleue »

Un moment privilégié dédié aux retraités afin de valoriser leur place dans la vie sociale,



**Jeudi 7 octobre** une journée de bien-être a été proposée aux séniors de notre Commune. Une vingtaine de personnes a pu profiter soit à domicile soit à la maison Claude DELORME des soins de beauté pour les ongles dispensés par Sandrine et a pu se faire coiffer par Nathalie.

### Remise de colis de Noël

**Vendredi 17 décembre**, pour les aînés de notre village, le CCAS a remis à chacun, un Panier Gourmand ainsi qu'une fleur et une carte de Noël réalisée par les enfants du périscolaire ; 87 personnes ont pu profiter de cette action.

Pour raison sanitaire, comme en 2021, le traditionnel





repas de Noël organisé chaque année à la salle Claude DELORME ne se fera pas en janvier 2022.

## Anniversaires des plus Anciens

Mme DUPLOUIS Micheline et Mme VIOT Marcelle ont fêté leurs 90 ans ; M. DUPLOUIS Georges a lui fêté ses 95 ans. La Municipalité leur a offert des confiseries. Notre doyenne depuis quelques années, Mme MOCQUARD Blanche nous a quittés dans sa 98<sup>e</sup> année. Mme BRUYER Madeleine, 97 ans, devient la doyenne du village.

## Maintien des personnes à domicile

➔ **Portage des repas** : Le personnel communal livre tous les midis les cinq foyers inscrits au portage des repas ; (sauf week-end et jours fériés). Le prix du repas : 5,20 €

➔ **Téléassistance** : Le CCAS prend en charge la Téléassistance à Fontenay-Saint-Père ; Cette année ce sont 21 foyers qui en bénéficient. Elle est gérée par « VITARIS-Yvelines Ecoute Assistance » dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes en situation de handicap.

Document téléchargeable sur le site internet de la Commune.

Tél. : 0 810 220 050

Mail : teleassistance78@vitaris.fr/

Site internet : [www.yvelines.fr/teleassistance](http://www.yvelines.fr/teleassistance)

## Information AMETHYSTE

Titre de transport pour personnes âgées, handicapées ou anciens combattants et veuves de guerre, sous réserve d'éligibilité. Dossier à remplir et à déposer en Mairie. Forfait de transport financé par la Conseil Départemental des Yvelines pour permettre aux personnes citées précédemment, de voyager gratuitement, ou avec participation. Il permet les déplacements sur tous les modes de transport en commun d'île de France (Métro, RER, bus, tramway et trains).

Contact : <https://amethyste.yvelines.fr>

Tél. : 01 39 07 81 20

Mail : [amethyste78@yvelines.fr](mailto:amethyste78@yvelines.fr)

## Subvention du CCAS pour le forfait IMAGINE'R

Cette année, 34 jeunes bénéficient de cette aide aux transports.

34 € sont pris en charge par le CCAS pour 20 collégiens et 64 € pour 14 lycéens sur le forfait de la carte Imagine'R.

Renouvellement et nouveaux abonnements à transmettre à :

Agence Navigo CTVMI :

2, impasse Claire Deville 78200 Mantes-la-Jolie

Service clientèle : 01 30 94 34 22

## Bons de chauffage

Pour les personnes de plus de 60 ans non imposables, le CCAS attribue une participation, par foyer, sous forme de « bons de chauffage ». Pour en bénéficier, il faut déposer votre avis d'imposition et un RIB à la Mairie.

## TAD - Ile-de-France

Transport à la demande disponible uniquement sur réservation dans toute l'île-de-France

Un service de transport collectif souple, dynamique, personnalisé et accessible uniquement sur réservation. Vous pouvez réserver jusqu'à la dernière minute :

➔ via internet sur l'application 7j/7 - 24h/24 : [tad.idfmobilité.fr](http://tad.idfmobilité.fr)

➔ via l'application mobile à télécharger sur votre téléphone portable

➔ par téléphone : 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés)

Vous pouvez utiliser votre titre de transport régional ou des tickets.

Après avoir effectué votre réservation, 30 minutes avant l'heure de départ, vous recevrez une alerte sur votre téléphone pour vous rappeler votre prise en charge (point d'arrêt, heure, véhicule...) Vous devrez vous présenter à votre rendez-vous 5 minutes avant l'heure de départ. Le conducteur du véhicule validera votre présence et votre titre de transport.

## Conseil Municipal des Enfants



Depuis le temps que le projet était dans « les starting-blocks », le Conseil Municipal des Enfants (CME) a enfin vu le jour le 6 décembre dernier porté par la Directrice de l'école et l'équipe enseignante ainsi que la Commission Jeunesse et Monsieur le Maire ; projet qui n'aurait pas été possible sans cette étroite collaboration ! Mais n'oublions pas les principaux concernés... les enfants bien sûr !

Revenons un peu en arrière.

Au retour des vacances de la Toussaint, les enfants se sont vus remettre quelques documents explicatifs sur le Conseil Municipal des Enfants (CME).

### D'ailleurs, qu'est-ce que le CME ?

C'est une assemblée d'enfants, élue par leurs camarades, qui se réunit afin de proposer au Conseil Municipal des projets pour améliorer la vie des enfants et des villageois. Il se définit comme un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants, sur la vie du village. Il va permettre d'apprendre à être citoyen et d'être initié aux principes de la démocratie. Il permet également de servir d'intermédiaires entre les élus adultes et les enfants.

Il fonctionne selon le modèle du Conseil Municipal avec des élections, des travaux en groupe de travail, des représentations en séances plénières et des votes pour aboutir à des projets.

Les élus sont les porte-parole de leurs camarades qui participent activement à l'information et à l'expression des enfants de la commune.

Ils ont à ce titre le rôle de représenter tous les enfants de la commune, instituer un dialogue et faire part



aux autres membres élus du CME de toute idée ou problème dont ils pourraient avoir connaissance.

Les enfants scolarisés à l'école de Fontenay-Saint-Père de la Grande Section au CM2 ont pu se porter candidats.

Ils ont eu une semaine pour réfléchir sur leur candidature et pas moins de 19 enfants ont répondu présent avec ferveur.

Ils ont ensuite créé leur affiche de campagne qu'ils ont présentée devant chaque classe. Pas simple comme exercice que de prendre la parole devant ses camarades !

Nous voilà au jour tant attendu : le 6 décembre, jour de l'élection. Il flotte dans l'air comme une effervescence et un enthousiasme palpable qui émanent des enfants.

Tout au long de la journée, chaque classe (de la Moyenne Section au CM2) est allée voter à tour de rôle dans la salle du Conseil de la Mairie.

Le décor est posé pour faire comme les grands : présentation de sa carte d'électeur, récupération des bulletins de vote, passage dans l'isoloir, mise de l'enveloppe dans l'urne et signature du registre... A voté ! Un premier acte symbolique dans la vie civique.



Puis arrive 16 heures, l'heure tant attendue par les candidats et leurs camarades venus les soutenir. Afin de permettre à tous les enfants d'assister au dépouillement tout en respectant le non-brassage des classes, le dépouillement a eu lieu dans la salle communale.

Moment intense jusqu'à la fin... 8 conseillers élus :

- 4 filles : Lina Ait Ahmed Si Gimenez, Aliénor Cahuet, Lou Contet et Margot Lenoble ;
- 4 garçons : Sovann Hamon, Silan Calves, Maël Bourgeois Cilia et Nahil Taourit.

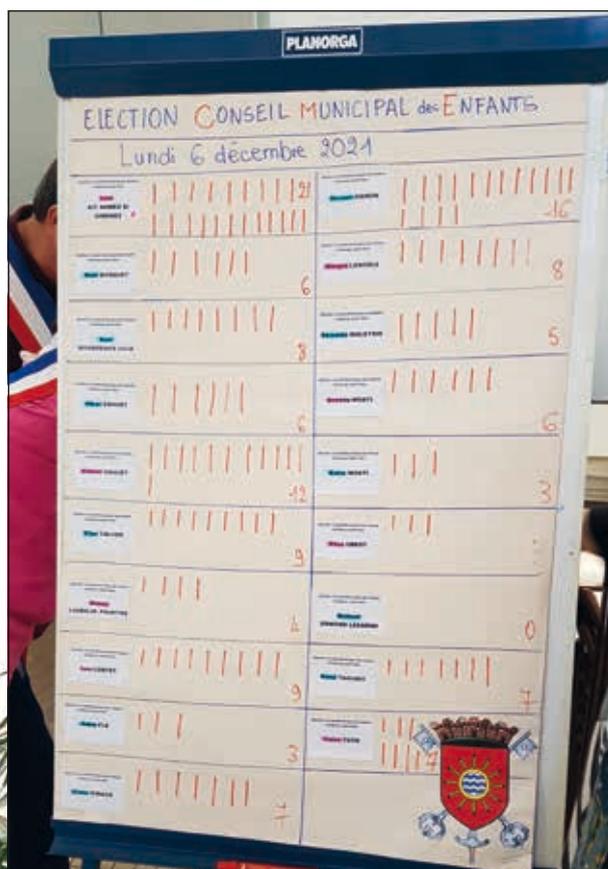
Félicitations à eux ainsi qu'aux 11 candidats restants qui sont répartis avec le livre du village en remerciement de leur implication.

Le 9 décembre, nos nouveaux élus ont assisté à leur premier conseil dit : « Cérémonie d'installation du Conseil Municipal des Enfants ». Monsieur le Maire a remis à chaque conseillère et conseiller un kit contenant une carte de représentant municipal, un livret du citoyen, un pin's (oui, oui cela existe toujours) et la fameuse écharpe tricolore.

Le 10 décembre, première présentation officielle du CME aux habitants du village à l'occasion de l'illumination du sapin de Noël sur la place de la Mairie. Les petits conseillers ont ensuite rejoint la chorale des enfants de l'école qui, par ces chants de Noël à animer l'évènement.

Maintenant, place aux idées et projets de nos élus enfants qui ont déjà commencé à fuser pendant la campagne électorale !

« L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement Madame Bouleux, Directrice de l'école et son équipe enseignante, pour le travail effectué en classe et pour leur implication dans l'élaboration de ce CME. Cette collaboration étroite avec l'école est précieuse et permettra d'envisager de beaux projets pour les enfants de Fontenay-Saint-Père. »



## Elections 2022

	PRESIDENTIELLE	LEGISLATIVES
1 <sup>er</sup> Tour	Dimanche 10 Avril	Dimanche 12 Juin
2 <sup>e</sup> Tour	Dimanche 24 Avril	Dimanche 19 Juin

### Qui peut voter ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans au plus tard la veille du premier tour de scrutin.
- Être de nationalité française.
- Jouir de ses droits civils et politiques.
- Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

### Dates limite d'inscription

- Elections présidentielles : vendredi 4 mars 2022.
- Elections législatives : vendredi 6 mai 2022.

VERIFIEZ QUE VOUS ETES  
BIEN INSCRIT SUR LES LISTES  
ELECTORALES

Rendez-vous sur le site service public ou auprès de la Mairie.

### Comment s'inscrire ?

- En ligne : sur le site service public
- En mairie

### Carte électorale

En 2022, une nouvelle carte d'électeur vous sera adressée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection.

Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer en y présentant une pièce d'identité.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote, vous pouvez voter par procuration en vous faisant représenter par un électeur inscrit dans la même commune que vous. La démarche se fait à la gendarmerie, au commissariat ou en ligne : [www.ma-procuration.gouv.fr](http://www.ma-procuration.gouv.fr)

### Recensement Citoyen

Tout jeune français doit obligatoirement se faire recenser dès l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous devez vous rendre en mairie, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent (attention, les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées).



### RLPi Règlement locale de Publicité Intercommunale

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise s'engage dans l'élaboration du règlement Local de Publicité intercommunal. Véritable outil de planification en matière d'affichage publicitaire, le RLPi doit permettre d'instaurer un principe d'harmonisation et de cohérence à l'échelle des 73 communes.

L'objectif est de réglementer l'affichage de la publicité et des pré-enseignes

- La publicité = toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention (pour vanter un produit par exemple) ;
- La pré-enseigne = toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité (présence d'indications directionnelles le plus souvent).

Le document devrait entrer en vigueur à l'issue d'une approbation prévue d'ici à fin 2022.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de GPS&O : <https://rlpi.gpseo.fr>

## Bienvenue à Sébastien !

Sébastien LE FALHER est embauché au poste d'agent d'entretien des services techniques. Vous allez le rencontrer régulièrement au sein de notre village, merci de lui réserver un excellent accueil.



## Périscolaire

### En 2021, on ne se laisse pas abattre !

De nombreux thèmes ont pu être abordés tout au long de l'année: le carnaval, le nouvel an chinois et Halloween.

Pour le Téléthon les enfants ont fabriqué divers objets sur le thème de la lumière (des lampions par le groupe des maternelles et des cadres lumineux faits à partir des dessins de Mme DOULUT par le groupe des CE2 et CP/CM1). Ces objets ont ensuite été vendus sur le marché de Noël.

Les enfants de la garderie du matin ont confectionné un livre de Noël pour offrir à leurs parents. Il regroupe les photos de leurs activités faites pendant le périscolaire tout au long de l'année. Les enfants de la garderie du soir ont confectionné des cartes de Noël pour accompagner le traditionnel colis distribué aux anciens du village.

Une belle année écoulée rendue possible grâce à l'implication de toute

l'équipe d'animation du périscolaire. Merci à Angélique, Adeline, Blandine, Manon et Salka.

« Malgré la situation sanitaire, les enfants sont toujours motivés pour les activités, les repas à thème et faire des surprises; du punch, du dynamisme et une réelle envie... voilà ce qu'il faut retenir de cette année. 2022 s'annonce agréable et constructive avec les enfants et l'équipe enseignante »

Angélique,  
responsable de l'équipe  
d'animation du périscolaire



## L'école de Fontenay

**Le début d'année 2021 est doux et calme. Les projets se préparent et des instants de fête, de partage et de joie vont venir égayer les visages des enfants (et des adultes!).**

**Voici une petite rétrospective de l'année écoulée:**

**11 mai:** L'équipe d'animation et l'équipe enseignante célèbrent le carnaval avec tous les enfants. Au programme, musique, danse, goûter! Petits et grands se sont bien amusés.

**9 juin:** L'école devait se rendre au Potager pour participer aux Olympiades organisées par les enseignants. Le mauvais temps ne leur permettant pas d'y aller, celles-ci ont eu lieu dans la cour de l'école. Les élèves ont réalisé les défis avec beaucoup d'entraide au sein des équipes! Ce fut un si bon moment que de nouvelles Olympiades seront programmées au mois de septembre!

**18 juin:** Chaque classe a préparé une petite surprise pour la fête de l'école. A l'issue du spectacle, chaque enseignant a remis un livre aux élèves de sa classe en récompense du travail accompli. Monsieur le Maire a procédé à la remise des dictionnaires à tous les élèves de CE2 ainsi que des calculatrices pour les élèves de



Le carnaval

CM2 qui feront leur entrée en 6<sup>e</sup>! Et pour clôturer ce moment convivial, chaque enfant a reçu un ballon et un magnifique lâcher a eu lieu dans la cour de l'école.

**23 juin:** Certains élèves de CM1 et de CM2 ont participé au projet portant sur la Bataille du Vexin, initié par l'association Alfred et Jacques. Les petits acteurs se sont illustrés à merveille dans leurs rôles lors de la représentation de Fontenay-Saint-Père à la Roche Guyon, en passant par la forêt de Follainville.



La remise des prix



La fête de l'école



**24 juin :** Les 4 classes ont quitté l'école pour se rendre au zoo de Cerza pour les maternelles et les CP et à Aventure Land pour les plus grands.

**2 septembre :** C'est la rentrée ! 2 classes ont fait peaux neuves, grâce à une réfection totale pendant l'été. Nous accueillons trois nouvelles enseignantes : Madame Andrieu, Madame Boucard et Madame Brites qui travailleront avec Madame Péronnet et Madame Bouleux déjà en poste.

**24 septembre :** Les Olympiades de juin furent un si bon moment qu'une nouvelle session a pu avoir lieu au Potager ! A nouveau, petits et grands ont relevé tous les défis !

**18 octobre :** Les élèves ont assisté à un concert à l'Eglise du village. Des musiciens de l'Ecole Nationale de Musique sont venus interpréter le conte musical Pierre et le Loup de Prokofiev.

**6 et 9 décembre :** Election et installation du Conseil Municipal des Enfants. A nouveau, les enfants se sont très investis !

**10 décembre :** Illumination des sapins devant la mairie, accompagnée par les chants de la chorale des enfants de l'école.

**Semaine du 13 décembre :** Le Père Noël s'est invité dans les classes et a distribué des cadeaux et des chocolats !

**17 décembre :** Dernier jour d'école avant les vacances de Noël ! Les enfants ont partagé un goûter en fin de journée. L'école a également participé au marché de Noël et a vendu des objets confectionnés par les enfants. Une belle année avec beaucoup de réalisations malgré les restrictions toujours en place.

**2022 s'annonce aussi belle avec de beaux projets en perspective !**



## Résultats du lâcher de ballons de la fête des prix de l'école du 18 juin 2021

Une belle journée ensoleillée, un magnifique instant de plaisir pour les yeux que ce lâcher de ballons traditionnel de la fête des prix. Cet été, une dizaine de ballons ont été retrouvés bien loin de notre territoire français puisque certains ont voyagé jusqu'en Belgique et même en Hollande.

C'est avec un brin de nostalgie que nous devons renoncer à cette festivité traditionnelle qui faisait briller les yeux des enfants. La loi nous l'interdit désormais par souci de protection de l'environnement.

Les ballons fabriqués par polymérisation et en conséquence non biodégradables, après être lâchés, retombent en débris sur terre ou sur mer. Il s'avère que ces résidus retrouvés sur le littoral sont dans le top 10 des déchets récréatifs.

## Le potager

Le Centre de Loisirs « Le Potager » appartenant à la ville de Levallois accueille les enfants de Fontenay-Saint-Père du CP au CM2 tous les mercredis et à chaque période de vacances scolaires (sauf pour Noël). Un animateur est dédié aux enfants de Fontenay-Saint-Père pour un groupe allant jusqu'à 10 enfants.

**Horaire d'accueil :** de 10h30 à 16h  
**Tarif d'inscription :** 90 € annuel et 3 € le repas  
**Dossier d'inscription à retirer à l'accueil de la Mairie**  
**Renseignements :**  
 Marie-Christine GOUET : 06 34 70 07 87

## FONTENAY AMITIES

*le lien entre les générations*

### Quelle drôle de vie que nous a imposé la Covid19 dans cette année 2021.

Nous avons dû annuler notre assemblée générale et notre traditionnelle galette de rois, la sortie sur Mantes-la-Jolie et notre repas adhérent. De plus nous n'avons pas pu nous rencontrer dans les différentes activités hebdomadaires.

La responsabilité de nos adhérents, tous vaccinés, nous permet d'envisager un avenir plus souriant mais surtout retrouver notre convivialité et le plaisir de partager.

Dès septembre nous avons participé au forum des associations et nos activités ont recommencé.

Nous avons créé une nouvelle activité : « Couture créative » animée par Claude et Patricia.

Nous avons recruté une nouvelle animatrice pour le yoga à la suite du départ de Céline Gelaude. Nous remercions Céline pour toutes ces années consacrées à l'animation du yoga et nous souhaitons à Constance Ziegler la bienvenue parmi nous.

Nous avons modifié le jour de l'animation « Accompagnement artistique » proposée par Michèle Doulut pour permettre aux enfants d'y participer.

Nous avons pu faire notre sortie de 2 jours à Cherbourg, le concours de belote et le repas de Noël.

- Belote, tarot et jeux divers : le mardi après-midi avec le goûter (la salle du bas de la maison Claude Delorme).
- Bridge : le jeudi matin (la salle du bas de la maison Claude Delorme).
- Aquagym : le lundi et/ou le vendredi à la piscine de Porcheville.
- Marche : le jeudi après-midi. Rendez-vous devant la mairie à 14h.
- Couture créative : le jeudi de 9h à 16h (salle du bas Maison Claude Delorme).
- Accompagnement artistique : le mercredi de 14h00 à 17h00 (la salle du bas de la maison Claude Delorme).
- Yoga : le mardi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 19h30 à 21h00 (la salle du bas de la maison Claude Delorme).

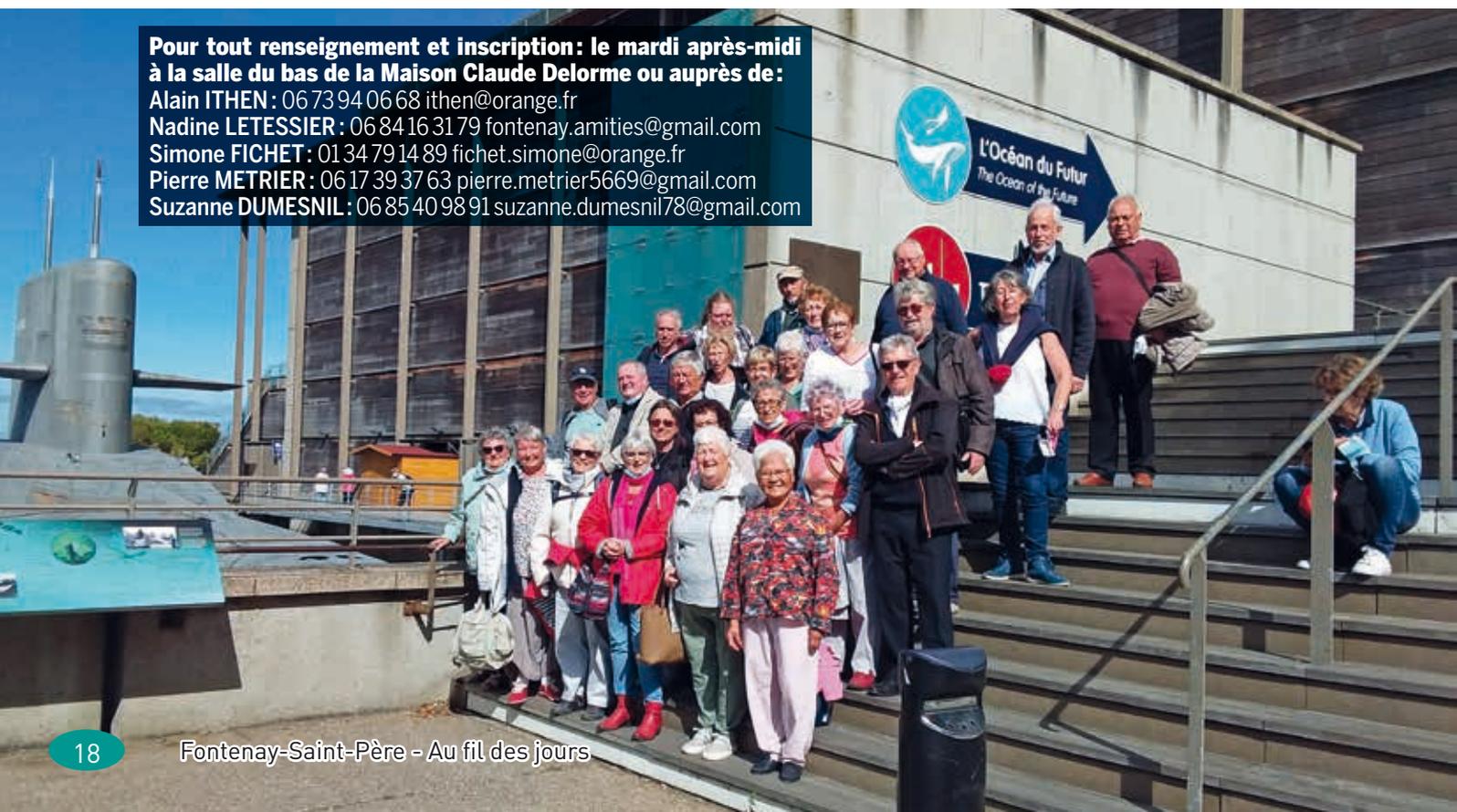
Nos activités sont ouvertes à tous ceux qui sont disponibles en semaine Il est rappelé qu'un certificat médical doit être produit pour les activités piscine, yoga et marche et que la vaccination est obligatoire pour adhérer à l'association. Nous sommes à l'écoute de toute suggestion. Venez-nous rejoindre

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2022. Prenez soin de vous et des autres.

*Le président,  
Alain Ithen*

**Pour tout renseignement et inscription : le mardi après-midi à la salle du bas de la Maison Claude Delorme ou auprès de :**

Alain ITHEN : 06 73 94 06 68 [ithen@orange.fr](mailto:ithen@orange.fr)  
Nadine LETESSIER : 06 84 16 31 79 [fontenay.amities@gmail.com](mailto:fontenay.amities@gmail.com)  
Simone FICHET : 01 34 79 14 89 [fichet.simone@orange.fr](mailto:fichet.simone@orange.fr)  
Pierre METRIER : 06 17 39 37 63 [pierre.metrier5669@gmail.com](mailto:pierre.metrier5669@gmail.com)  
Suzanne DUMESNIL : 06 85 40 98 91 [suzanne.dumesnil78@gmail.com](mailto:suzanne.dumesnil78@gmail.com)





## Amicale des Chasseurs

Le début de la saison de chasse 2021/2022 s'annonce sous de meilleurs auspices que la saison dernière, saison sous « COVID 19 ». En effet, nous pouvons de nouveau chasser le petit gibier et partager de nouveau des moments de convivialité tout en respectant les mesures de sécurité sanitaire. Lors de la saison 2020/2021, nous avons prélevé 17 sangliers ce qui est un record pour notre chasse. La population de sangliers, est par contre, toujours en augmentation, ce qui n'est pas sans causer de véritables problèmes sur les cultures et de nombreuses collisions sur nos routes départementales. Il faut savoir également que les dégâts causés sur les cultures sont indemnisés par les chasseurs. Les règles de sécurité en actions de chasse sont bien entendu rappelées avant chaque battue, celle-ci étant préparée la veille. Le jour des battues, nous installons des panneaux afin de prévenir les promeneurs qu'une action de chasse est en cours. De plus, des stages obligatoires sur la sécurité sont organisés par la fédération, tout chasseur qui n'y participerait pas, ne pourra pas valider son permis pour l'année suivante. L'année dernière, nous n'avons pas réalisé notre repas de fin de saison. Cependant, pour cette année, celui-



ci est programmé le 5 mars 2022 sous réserve que le « COVID 19 » ne s'y invite pas.

Pour le repas, comme chaque année merci de vous inscrire auprès de Brigitte et d'Alain au n° de téléphone suivant 06 74 70 51 11.

Nous ouvrons les invitations à tous les habitants du village dans la limite des places disponibles.

Nous sommes également présents dans les manifestations locales comme la buvette du marché nocturne du vendredi avec nos terrines de gibier ainsi que le Téléthon pour la sécurité des participants.

Pour conclure, l'ensemble de l'Amicale des chasseurs vous souhaite une bonne année 2022.

*Le président  
Franck Saboya*

## AS Fontenay-Saint-Père

Notre Club l'AS Fontenay-Saint-Père a été créé en 1986 dans le but de proposer et rassembler autour de notre sport les jeunes de la commune mais aussi des villages aux alentours. Aujourd'hui, nous continuons nos efforts pour rassembler et proposer dès le plus jeune âge la pratique du football dans une ambiance conviviale et détendue.

Depuis plusieurs années nous organisons un Stage de football pendant les vacances de Pâques qui rencontre un vif succès. Il est ouvert à tous les jeunes, licenciés ou non. Cette année a été un peu particulière due à la crise

sanitaire. Nous avons quand même pu faire notre stage annuel et la fin de saison s'est déroulée normalement.

**Actuellement, dans le Club nous avons 6 catégories avec 134 licenciés dont 74 jeunes :**

➔ 5 Catégories de jeunes des U7 ; U9 ; U11 ; U13 (cela représente une catégorie d'âge entre 5 ans et 12 ans) ces équipes sont inscrites en FFF au Foot

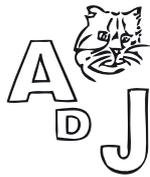


Animation du District des Yvelines.

➔ 1 Catégorie de séniors : les matchs se déroulent le dimanche après-midi avec deux équipes inscrites en FFF au Championnat du District des Yvelines.

*Le président,  
Pascal PASCHAL*





## Quelle année pour l'ADJ

Tout commença par le confinement et l'arrêt total de nos chères manifestations.

Heureusement, nous avons pu redémarrer nos activités dès cet été. Les buvettes du vendredi soir ont repris, Les tennis ont été rouverts durant l'été, le judo et la gymnastique ont pu recommencer en septembre. Une vie presque normale pour notre village.

L'automne nous a apporté ces manifestations traditionnelles : le 26<sup>e</sup> Marché à la Citrouille a été un grand succès le 17 octobre, la soirée mystérieuse d'Halloween le 31 octobre, les 2 représentations « Labiche folies sentimentales » les 6 et 7 novembre par la compagnie Les Chaparleurs ont fait le plein, et la soirée autour du Beaujolais le 19 novembre ont attiré nos concitoyens Fontenaisiens.

Je souhaite particulièrement remercier les bénévoles qui viennent donner du temps afin de nous aider dans toutes ces manifestations.



Un grand merci également aux habitants de Fontenay-Saint-Père décorant leur maison pour Halloween ainsi que tous ceux qui distribuent des friandises aux enfants.

La nouvelle saison 2022 s'annonce riche en événements : une chasse aux œufs pour les enfants à Pâques, la fête des voisins en mai et le grand retour de La Foire à Tout le dimanche 5 juin après 2 ans d'absence et plein d'autres surprises encore.

**Nous faisons, à cette occasion, un appel aux bénévoles afin de nous aider lors de la Foire à Tout. Une réunion d'information ouverte à tous sera organisée le samedi 5 février à 10h00 (rendez-vous devant la mairie). Un grand merci à tous par avance.**

Nous vous attendons tous encore plus nombreux afin de participer ou d'organiser nos événements.

*Le président de l'ADJ,  
Mathieu Prevot*



### les chaparleurs

Pour la cinquième saison et après le succès remporté lors des représentations du spectacle « Labiche, folies sentimentales » en novembre dernier, l'ADJ propose un atelier théâtre à Fontenay-Saint-Père.

Réunis par une même passion et une envie de s'amuser, d'apprendre et de progresser, les membres de la section théâtre, qui constituent la célèbre troupe « Les Chaparleurs » poursuivent l'aventure.

Les séances ont lieu le jeudi de 19h30 à 22h30. On y travaille la technique du comédien et la mise en pratique, en préparant les pièces qui sont représentées chaque année à Fontenay-Saint-Père et dans les communes avoisinantes.

L'atelier est ouvert aux adolescents, aux adultes et aux séniors, de Fontenay-Saint-Père ou des villages et villes proches.

Nous profitons de cet article pour lancer un appel à toutes les personnes qui pourraient apporter une pierre à l'édifice en participant à la confection des costumes, des décors, à la communication, à la régie son et lumière ainsi qu'à la prise de photos durant les représentations et au stockage des décors et costumes.



**Renseignements : Nathalie Newman 06 84 18 83 32**



## LES JAZZIES

La saison 2020-2021 comptait 30 élèves motivés, après la première période de confinement, heureux de retrouver les cours en présentiel dans le respect des règles sanitaires et des conditions d'exercices particulières où les chorégraphies ne comprenaient pas de portés et/ou contact entre les élèves. Cette saison a aussi été très perturbée par les mesures sanitaires (couvre-feu, confinements) mais les cours ont été assurés à chaque fois que cela fut possible. Des séances en visioconférence ont été animées par Mélanie leur professeur, pour les plus grands, afin de conserver le lien mais rien ne remplace les cours en salle! Le spectacle de fin d'année a dû être annulé en conformité avec les règles sanitaires gouvernementales.

Nous avons repris l'activité en septembre 2021. Comme de nombreuses structures d'activités physiques, nous avons une forte diminution du nombre d'élèves, 14 inscrits mais contents de reprendre la danse. Les cours sont regroupés sur le mardi de 17h à 20h15. Les premières chorégraphies pour le spectacle de fin de saison sont en cours d'apprentissage avec enthousiasme. Cette saison, comme la taille du groupe est réduite, nous voulions faire notre spectacle avec une autre structure. Ainsi, la mairie de Follainville-Dennemont a accepté que nous fassions notre spectacle conjointement au leur, le 12 juin. Nous les en remercions vivement.

Enfin, nous recherchons un(e) bénévole pour remplacer notre trésorière qui après de nombreuses années, souhaite passer la main. Un grand merci pour toutes ces années d'engagement. N'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à faire vivre notre association. Prenez soin de vous. Restons prudents!



### Contacts

**Gisèle, Présidente :** 06 32 90 61 56  
**Isabelle, Secrétaire :** 06 87 86 42 06  
[Isabelle.mouche30@orange.fr](mailto:Isabelle.mouche30@orange.fr)

## La Fontenoise

Après un an d'arrêt, en 2021, nous avons pu réorganiser 3 concours sur le terrain de pétanque de Fontenay-Saint-Père pour le plaisir de tous les adhérents.

Notre partenariat avec le club de Guitrancourt est une belle réussite. Nous envisageons pour 2022, courant mai ou juin (la date sera précisée plus tard), d'organiser un concours d'une journée. Deux parties se dérouleront le matin puis nous partagerons ensemble un repas convivial et quatre autres parties suivront durant l'après-midi. Nous sommes très heureux de



constater que le nombre de participants a bien augmenté cette année grâce à la

venue de personnes des villages avoisinants mais notre souhait pour 2022 serait d'arriver à réunir plus de Fontenaisiens qui malheureusement n'étaient pas très présents cette année.

En attendant de nous retrouver, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

**Pour nous rejoindre :**  
 Alain STOSS : 06 74 70 51 11



## Commémoration du 11 Novembre



**Sapin  
de Noël**



**Comité des fêtes :  
camp militaire**



**Comité des fêtes :  
fête de la musique**



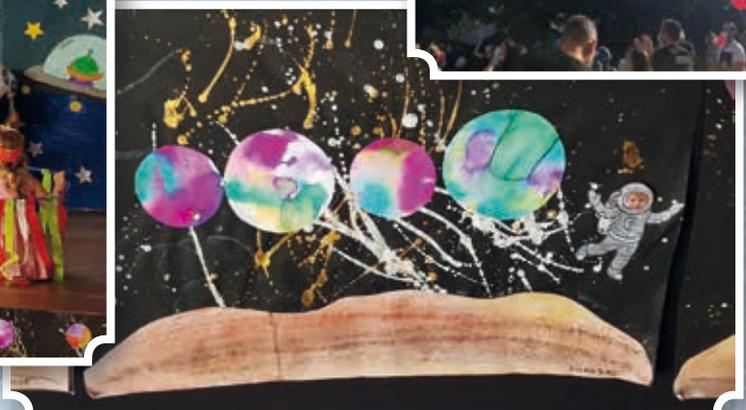
## Conseil Municipal des Enfants



## Embellissement



## Ecole, fête des prix



## Marché à la citrouille



## Périscolaire, garderie du matin



## Remise de carte électeur



## Petits moments du Vexin



## Téléthon, stand vente d'objets



## Salon Artistique



## Chorale de Noël



## Association des Parents d'Elèves de Fontenay-Saint-Père

L'APEF, à l'instar des associations qui s'engagent au quotidien pour la vie sociale et culturelle de notre village, n'a pas échappé, une fois encore, aux bouleversements que l'allongement ad libitum de cette « drôle d'année 2020 » débordant plus que largement, malgré bien des espoirs, sur 2021 a pu occasionner. De longs mois de confinement /re-confinement/ couvre-feu etc., des défis quotidiens pour les enseignants, les enfants et leurs parents obligés par un protocole sanitaire régulièrement (ré-)adapté limitant de fait les interactions et activités en tout genre ont « compliqué » voire annulé le fonctionnement de notre vie associative centrée sur nos petits écoliers. Mais chacun a tâché de faire face et surtout « contre moindre fortune bon cœur » !

L'APEF c'est avant tout une équipe de bénévoles œuvrant de concert pour soutenir l'école communale en contribuant notamment à financer toutes sortes de projets ludiques à visée pédagogique (pour l'année scolaire 2020-2021 : financement du spectacle de Noël des maternelles à hauteur de 600 euros, contribution aux sorties de fin d'année pour toutes les classes, billets d'entrée notamment pour une somme de 1 000,00 euros, participation financière de 500 euros au projet « Vexin 1944 - ils ont vécu tout ça » qui a remporté un franc succès dont nous nous réjouissons!) :

- au « bureau », un trio de mamans-un-peu-elfes qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte – ce n'est pas l'occasion qui manque ! - voire à patauger



allègrement dans la boue pour choisir des sapins de Noël ni à retrousser leurs manches pour les déménagements de stock de denrées, boissons et matériels divers et variés... – elles connaissent aussi de bonnes recettes de crêpes, gaufres etc.

- mais aussi des fidèles toujours prêt(e)s à donner un coup de main voire plusieurs, qu'ils soient parents d'enfants scolarisés à l'école communale et ainsi membres de droit et de fait de l'association ou sympathisants sans qui il nous serait très difficile de continuer notre mission – qu'ils en soient vivement et sincèrement remerciés.

Au cours de cette année « en pointillé », nous avons néanmoins pu tenir quelques buvettes mensuelles les soirs de marché (1er vendredi du mois) ainsi que notre stand de douceurs à l'occasion du Marché à la Citrouille d'octobre. Notre opération « sapins de Noël » en partenariat avec un horticulteur normand a également pu être.

Mais nous avons toujours besoin d'aide ! Si vous voulez participer ou simplement vous informer, nous soumettre des suggestions etc., vous pouvez aisément nous contacter : [apef@yahoo.com](mailto:apef@yahoo.com) ou Madame M. Cahuet au 06 16 35 71 47. Vous pouvez également suivre l'actualité de l'Association et intervenir sur notre page facebook : Association de Parents de Fontenaystpère APEF. N'hésitez pas à venir à notre rencontre sur la place de la mairie aux heures de sortie d'école ou de garderie !



*Les Elfes de l'APEF :  
Marie Cahuet,  
Alexandra Lafforgue  
et Aurélie Duvivier.*

## 21<sup>e</sup> Salon Artistique 2021

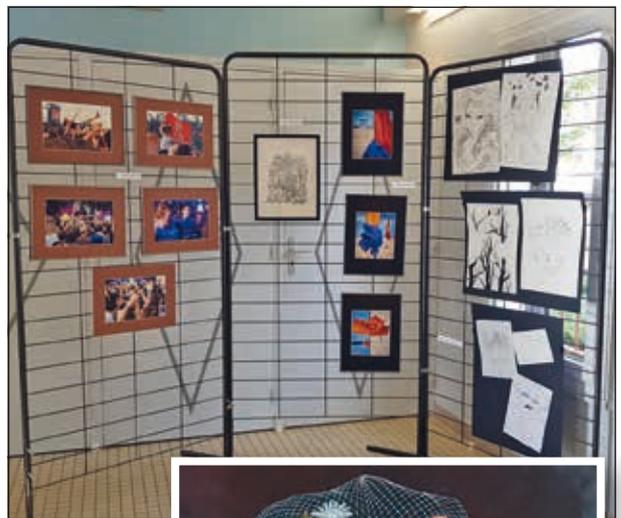
Le 17 octobre 2021 en même temps que le 26<sup>e</sup> Marché à la citrouille a eu lieu le 21<sup>e</sup> Salon Artistique à la Maison Claude Delorme.

Pour cette occasion, la Maison Claude Delorme s'est transformée en salle d'exposition.

19 exposants ont été accueillis et plusieurs disciplines artistiques représentées : Peinture, Aquarelle, Fusain, Pastel, Mine de plomb, Encre de chine ainsi que Sculpture, Bronze, et Papercraft.

Avec en prime cette année, une ambiance Jazzy grâce à Little Saxe (Karine Avisse) qui toute l'après-midi a enchanté le Salon de sa musique cool Jazz ce qui a ravi les visiteurs.

Le Salon a accueilli cette année plus de 300 visiteurs de tous âges pour notre plus grand plaisir, signe que cette 21<sup>e</sup> édition aura été une réussite.





## Les Petits Moments du Vexin 2021

**C'est dans le parc du Clos des Tilleuls, le samedi 13 novembre, que se sont déroulés cette année les Petits Moments du Vexin initiés par le PNRVE.**

Grâce au soutien du Parc Naturel Régional du Vexin Français, la commune avait choisi de faire appel à l'Association de Sailly, la SEVE (Savoirs Ecologiques et Valorisations Environnementales) pour organiser une animation autour de la serre communale.

Après une rapide présentation de ce qu'est la permaculture, 2 ateliers étaient proposés : construction de nichoirs ainsi que plantation et bouturage d'arbustes à fruits rouges. Les animateurs, Morgane et Léonard, ont pris en charge les groupes et ont su captiver petits et grands en leur communiquant leur amour de la Nature et la passion de leur métier.

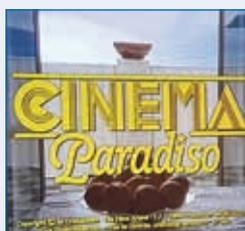
Au total, les 45 participants et visiteurs issus du village et d'autres communes du Vexin ont ainsi partagé un moment écologique, pédagogique et convivial toutes générations confondues.

L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter puis chacun est reparti, ravi, avec son nichoir, ses pots de bouture et surtout le plaisir d'avoir vécu un vrai moment nature.



## CINÉMA EN PLEIN AIR à Fontenay-Saint-Père

Samedi 25 septembre, l'Association « Contre Champs » a proposé une soirée cinéma aux Fontenaisiens avec la projection du célèbre film « Cinéma Paradiso ». Bravant les premières pluies d'automne, quelques habitants ont répondu à l'invitation et se sont retrouvés sous le préau



de l'école pour (re) découvrir cette œuvre touchante et poétique récompensée, en son temps, à Cannes.

Une soirée qui a ravi les participants et incité les organisateurs à renouveler l'expérience du cinéma plein air l'an prochain.

## Téléthon 2021

« Le Téléthon est né en France en 1987. Il s'agit d'une vaste opération de collecte de fonds contre les maladies génétiques et neuromusculaires.

Le Téléthon, c'est une mobilisation exceptionnelle pour vaincre la maladie...

L'argent est également utilisé pour aider et accompagner les malades.

Le Téléthon donne à l'AFM Téléthon les moyens de mener le combat contre la maladie.

La recherche avance grâce à vos dons.

Encore un grand merci pour votre participation à ce Téléthon 2021. »

C'est avec ces mots de Juliette, jeune habitante de 12 ans, que s'est ouvert samedi 4 décembre le 6<sup>e</sup> téléthon de Fontenay-Saint-Père. Elle a souhaité accueillir ainsi les participants de l'édition 2021.

Bien que les conditions météo aient été difficiles, la matinée s'est déroulée dans une ambiance toujours conviviale et solidaire grâce à la présence et l'aide précieuse des bénévoles organisateurs.



Une cinquantaine de courageux participants ont bravé la pluie et le froid pour relever leurs défis sportifs. Marcheurs, coureurs ou cyclistes, ils se sont rassemblés place de la mairie et après un échauffement assuré par le sympathique Jelko, se sont lancés avec enthousiasme

sur nos chemins de campagne. A noter la présence d'une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs parents. Bravo pour leur participation!

La situation de crise sanitaire n'a pas permis, cette année, la présence des pompiers, à leur grand regret!

La vente d'objets de déco de Noël au stand Téléthon, la plupart réalisés par les enfants du péricolaire (merci Angélique) a permis d'enrichir la cagnotte. Les soupes, boissons chaudes, gâteaux, crêpes, sans oublier « les meringuettes de Juliette » ont connu un beau succès aussi.

Notre village compte également de généreux donateurs.



**Grâce à tous ces élans de générosité, la somme de 811,90 € sera versée à l'AFM Téléthon.**

**Compte-tenu du contexte actuel, c'est un beau résultat !**



## COMITÉ DES FÊTES



### Forum des associations

Samedi 4 septembre 2021, dans la salle Claude De-lorme, les associations se sont réunies afin de proposer leurs activités sportives, créatives, divertissantes, récréatives... il y en avait pour tout le monde et la bonne humeur était au rendez-vous tant l'envie était grande de se retrouver autour de toutes ces belles propositions.

### Fête de la musique

Samedi 19 juin, une belle soirée musicale, tant attendue, qui a permis au Comité des Fêtes de reprendre ses activités après la période sanitaire difficile que nous avons tous vécue.

Les Fontenaisiens étaient bien présents et nos artistes, chanteurs et musiciens, réunis ce soir-là, ont su les enchanter avec leurs prestations de qualité.

Un vrai moment de bonheur et de légèreté qui a réchauffé les cœurs.

Une petite restauration et la buvette ont permis aux spectateurs de renouer avec la convivialité que nous apportent ces manifestations au sein de notre village.

### Camp militaire de la bataille du Vexin

Le week-end du 11 et 12 septembre, plusieurs associations passionnées par la période de la Seconde Guerre Mondiale ont occupé le terrain communal. Leurs véhicules, leurs costumes et tout leur matériel d'époque ont permis aux visiteurs de se replonger dans l'ambiance et la fébrilité de cette fin d'été 1944 à Fontenay-Saint-Père et ses environs.

Ils ont proposé des défilés militaires et balades en jeep sur les routes empruntées par les troupes alliées. La reconstitution d'une ba-



taille, l'évolution d'un char sur le terrain, les visites commentées des camps militaires ont permis aux visiteurs de mieux appréhender l'esprit dans lequel se trouvaient nos soldats lors de cette période noire de notre histoire.

Le Comité des fêtes en partenariat avec la Municipalité a assuré l'espace buvette et restauration avec l'aide des bénévoles de toutes les associations de Fontenay-Saint-Père que nous remercions chaleureusement.

Le Comité des fêtes a également organisé, le samedi soir, un bal populaire pour tous, en tenue rétro, rappelant les festivités de la Libération afin de permettre aux Fontenaisiens et aux militaires présents ce soir-là de fêter ce bel évènement.



## Fête de la Saint Denis

### Météo capricieuse? qu'à cela ne tienne!

La fête de notre village, les 2, 3 et 4 octobre 2021 a permis aux Fontenaisiens de retrouver, dès le samedi après-midi, la fête foraine pour quelques tours de manège et autres attractions. Le soir venu, un superbe feu d'artifice a mis, comme chaque année, des étoiles plein les yeux des petits et des grands.

Samedi et dimanche après-midi, des balades à poneys avec « Les écuries de Saint-Martin » ont été proposées afin d'initier les plus jeunes aux joies de la monte à poney.

« Alexa et ses fraises » a proposé des ateliers « Peinture à doigt » et « Pâte à modeler naturelle ». Les petits ont pu réaliser des produits à base d'ingrédients 100 % naturels, comestibles et sans danger. Les enfants étaient ravis de leurs créations.

Sur le terrain de tennis, c'est au mini-golf que petits et grands ont pu s'affronter sur les parcours en déjouant les obstacles rencontrés sur les différentes pistes; ingéniosité et précision étaient de mise.

Lundi, accompagnés du personnel communal, à la sortie de l'école, les enfants de la garderie ont pu bénéficier de tours de manège gratuits offerts par la Municipalité.

Fontenay-Saint-Père a retrouvé sa fête traditionnelle avec bonheur après une année de restrictions sanitaires bien difficile pour nos manifestations.



## Embellissement

2021, une belle année de fleurissement de notre village. Au printemps, grâce à l'éclosion des bulbes et fleurs plantés dès l'automne précédent, notre village s'est paré de mille couleurs. Les kits de plantations qui nous avaient été offerts par le département ont permis un véritable enrichissement de nos massifs.

L'été venu, semis et plantations réalisés à la serre communale ont permis de faire perdurer le plaisir de découvrir à chaque coin de rue de très jolies couleurs étincelantes.

La commission embellissement est ravie de disposer de sa propre serre qui grâce à sa générosité permet d'améliorer le cadre de vie des Fontenaisiens.

Une belle année pour le Clos des Tilleuls qui s'est vu enrichi de multiples fleurs ; rosiers, hortensias, oranger du Mexique apportant leur touche de couleur et de fraîcheur. Framboisiers, groseilliers, cassissiers et vignes nous promettent une multitude de fruits goûteux lors de nos balades dans ce parc dès l'été prochain.

Le Parc Naturel Régional du Vexin Français a mis en place une haie séparative dans le cadre d'ateliers

formation ; des charmilles, des plantes aromatiques, des vivaces couvre-sol, des bulbes font que notre Clos des Tilleuls devient un très bel espace naturel. Nous remercions vivement le PNRVF pour son investissement et son aide à nous accompagner dans la réalisation de ce beau projet qui nous tient à cœur. Le puits du Clos des Tilleuls s'est embelli d'une très jolie grille en fer forgé qui, de plus, était nécessaire à la sécurité des enfants.

Notre inscription à « Villes et Villages Fleuris » nous permet de conserver cette année nos 4 pétales avec obtention de points supplémentaires, qui nous espérons, nous permettra d'atteindre nos 5 pétales dès l'an prochain ; étape importante car elle nous ouvrira les portes de la labélisation.

Nous allons suivre les conseils du jury afin de poursuivre la valorisation de notre village tant en modernisant certaines de nos installations, tant en appliquant le choix de la végétalisation.

Lors de leur passage dans notre village, les juges ont été très séduits par l'identité rurale préservée, le patrimoine bâti valorisé avec ses jolies plaques de rues, sa petite fontaine réhabilitée, ses lavoirs fleuris, les massifs variés et soignés, etc.

**L'embellissement et le fleurissement de notre village restent et resteront une de nos priorités afin que chaque Fontenaisien puisse apprécier de vivre dans un de nos plus beaux villages du Vexin.**



## Marché Nocturne



2021, une année difficile, mais les conditions sanitaires mises en place fonctionnant bien, le Marché a pu perdurer et voir les Fontenaisiens venir s'achalander chaque vendredi dans les périodes difficiles de reconfinement.

Depuis sa mise en place il y a 6 ans, on y trouve des produits de qualité.

### Une grande quinzaine commerciale : attention changement de dates

Les vendredis 4 et 11 février 2022, permettra aux habitants, lors de leurs achats de gagner de nombreux

lots grâce aux tickets à gratter qui leurs seront remis par les commerçants. **Vendredi 18 février**, une grande Tombola offrira aux plus chanceux des lots de choix ; robot multifonction, blender chauffant, champagne, bons d'achat...

Dès l'arrivée du printemps, des animations musicales viendront animer l'espace convivial que nous offre notre marché et sa buvette tenue par les associations. N'hésitez pas à venir soutenir nos commerçants de proximité en fréquentant assidûment notre marché hebdomadaire.



**Primeur-Drocourt**, fruits et légumes garantis de qualité gamme de produits frais et biologiques.



**Aux saveurs de Michèle**, crèmerie et fromagerie en provenance directe de petits producteurs;



**Le Relais Gourmand**, pâtisserie, traiteur, plats à emporter, charcuterie, friandises...



**Le Relais des Mers**, poissons, crustacés, plateaux de fruits de mer de grande qualité.



**L'H Tes Sens**, pizza au feu de bois pâte bio, créations artisanales et originales.



**La Boîte à Macarons**, fabrication artisanale aux saveurs délicieuses et inédites.



**Les Huîtres Arin**, une gamme de trois huîtres en direct de la ferme marine paimpolaise.



**Produits d'ici et d'ailleurs**, huiles, vinaigres, épices, thés, infusions... gastronomiques.



**Le Succulent du Maroc**, le « chef Moumo » cuisine pour vous couscous, tagines, pastilla, pain, soupes...

## Mémorial de la Bataille du Vexin Pour ne pas oublier le prix de la liberté!

Un mémorial est un monument commémoratif érigé en souvenir d'un événement et en l'honneur d'une ou plusieurs personnes décédées. Il peut prendre différentes formes: statues, fontaines, pierre tombale, arc, porte, musée ou cénotaphe; c'est un monument funéraire qui ne contient pas de corps. Il est élevé à la mémoire d'une ou plusieurs personnes.

Le dimanche 5 septembre, M. le Maire a inauguré le Mémorial de la Bataille du Vexin en présence de M. Benjamin Demailly Le président du Parc Naturel Régional du Vexin, de M. Le député Michel Vialay et de Mme La sénatrice Sophie Primas.

Ce Mémorial enrichi notre patrimoine historique en permettant à toutes les générations de ne jamais oublier l'événement que fut cette bataille, seule bataille rangée de blindés de la seconde guerre mondiale en Ile de France au moment de la Libération. Grâce au courage et au sacrifice de centaines de soldats, Fontenay-Saint-Père fut libéré le 28 août 1944 et l'ensemble du Vexin quelques jours plus tard. La réalisation de ce Mémorial a nécessité un long travail de recherche de la part de l'historien Bruno Renoult, soutenu par Bertrand Triboulot archéologue, Marie-Laure Verroust présidente de l'association Vexin Histoire Vivante, le PNRVF et la commune de Fontenay-Saint-Père.

Ce fut également l'occasion de découvrir le premier tronçon, entre Fontenay-Saint-Père et Sailly, des itinéraires de promenades Vexin 1944 parcourant les lieux de la Bataille du Vexin et couvrant un

*Itinéraire - Vexin 1944*

Projet d'implantation  
Vexin 1944  
Fontenay-Saint-Père - Sailly

*Sur les traces de la Bataille*

**ITINÉRAIRE VEXIN 1944**  
4,7 km - 1h45

- 1 La tête de pont U.S.
- 2 Stopper les Tigres
- 3 Une bataille de blindés au Nord-Ile de France
- 4 Le chat Tigre de Fontenay-Saint-Père
- 5 Une avancée difficile
- 6 Un point remarquable
- 7 Tigres contre Sherman
- 8 "Bloody Saily", Saily la sanglante!

**1<sup>er</sup> itinéraire de Fontenay-Saint-Père à Sailly - 4,7km - 1h45**

- Départ entrée du Terrain Communal de Fontenay-Saint-Père 1
- Prendre la route de Meulan jusqu'au carrefour du chemin des Blancs Soleil 2
- Continuer jusqu'au Mémorial 3
- Emprunter la RN913 jusqu'au carrefour du chemin du Poirier Radigue à Montgison 4
- Prendre à droite jusqu'au chemin de Fontenay-Saint-Père à Sailly, puis continuer jusqu'au chemin de Saint-Laurent à Drocourt 5
- Celui-ci vous conduira ensuite au carrefour des Quatre Communes 6
- Là, il faut prendre sur la gauche le chemin de Mantes-La-Jolie à Sailly jusqu'à la sortie des bois 7
- Continuer la promenade jusqu'à l'arrivée à Sailly 8



territoire allant du Nord de Mantes la Jolie à la Roche Guyon, QG de Rommel. Utilisant le réseau de chemins et sentiers existants, ils sont balisés et marqués de panneaux explicatifs documentant les faits avec photos, informations touristiques de tous ordres sur les villages traversés.



## Discours de M. le Maire

« Aux Combattants et Victimes de la Bataille du Vexin ».

Hommage à la 79th Infantry Division Américaine en position à Fontenay-Saint-Père, point fort de la Tête de Pont US de Mantes. Du 20 au 28 août 1944, le 314th Infantry Regiment du colonel Olin Teague fit face et repoussa avec courage et détermination, au prix de fortes pertes, les incessantes contre-attaques allemandes appuyées de chars Tigre.

En mémoire de tous les GI's morts au combat à Fontenay-Saint-Père.

Leur sacrifice permit la contre-attaque, avec le renfort de la 30th Infantry Division US, et la libération du Vexin dans sa totalité le 30 août 1944.

Avec les pertes de l'adversaire et des civils, la bataille du Vexin fit près de 3 000 victimes en dix jours de combat.

A Fontenay-Saint-Père une trentaine de soldats américains ont trouvé la mort. Les noms des 250 soldats américains et d'une centaine de victimes civiles resteront gravés à jamais sur ce mémorial.

C'est à eux tous que nous voulons, rendre hommage afin de ne pas oublier le Prix de la Liberté.

La bataille du Vexin débuta le 19 août 1944 sur une ligne de front allant de Vêtheuil à Porcheville.

La tête de pont américaine de Mantes la Jolie comportait 30 000 combattants issues du XV<sup>e</sup> Corps.

La 79th Infanterie Division qui avait pris position sur la ligne de front Vêtheuil / Porcheville était composée de 3 régiments, soit 15 000 hommes renforcée par 2 escadrons blindés et un corps d'artillerie mis en batterie à Magnanville et à Limay. Elle dut faire face à la 18. Luftwaffen-Feld-Division allemande de voltigeurs, renforcée d'un escadron de chars Tigre royal.

Les Allemands pour reprendre la tête de pont de Mantes / Limay ont contre attaqué ce front tous les jours sans relâche.

Les deux plus importantes attaques se sont déroulées le 23 août 1944 sur Guitrancourt et Fontenay et le 26 août 1944 à Fontenay où les Américains étaient postés en lisière nord du village.

Le QG des Américains était basé dans le château du Mesnil et celui des Allemands dans la ferme de la Tilleuse, à peine 200 m les séparait ! A la ferme Sainte Thérèse, dans le no man's land, les combats firent de très nombreuses victimes.

Une dizaine de chars de type Sherman et Tank destroyers M10 américains se sont opposés à une quinzaine de chars tigre allemand.

Il aura fallu l'appui de l'aviation et de l'artillerie pour en venir à bout.

C'est d'ailleurs à quelques pas d'ici, sous la départementale, que se trouve enseveli un des derniers Tigre recensés.

Le 28 août 1944, Fontenay-Saint-Père a été libéré de l'occupation allemande.

Cette victoire a ouvert la porte à la libération de tout le Vexin.



Cette bataille meurtrière a duré 10 jours avec un bilan extrêmement lourd :

- 250 morts américains,
- 100 civils,
- 2 500 morts allemands,
- et 10 fois plus de blessés.

Après ce passage historique, il est important de préciser que M. Bruno RENOULT, historien, reconnu dans la région, est à l'origine de la création de ce mémorial. Il a lui-même participé au financement de ce projet en partenariat avec l'association Vexin Histoire Vivante et la Commune de Fontenay-Saint-Père. Il faut également remercier M. CAMI, architecte et l'entreprise Eric LEVEL, ainsi que les nombreux bénévoles, parties prenantes dans sa réalisation.

Ce mémorial s'inscrit pleinement dans la volonté du Conseil Municipal de préserver et de promouvoir le patrimoine de notre territoire, matériel ou immatériel.

Il participera sans nul doute, au développement touristique de notre village et à son rayonnement au sein du Parc naturel Régional de Vexin Français, du Département et de la communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Ce mémorial permettra surtout à toutes les générations de ne jamais oublier cet évènement marquant de notre territoire.



# AGENDA 2022

## JANVIER

8	Fontenay Amitiés	AG. des rois
9	Les Jazzies	Assemblée générale
29	ASF	Repas

## FEVRIER

5	ADJ	Assemblée Générale
6	Mairie	Concert à l'église
8	Mairie	Conseil Municipal des Enfants
10	Fontenay Amitiés	Restaurant chinois au WOK
11	Comité des Fêtes	Assemblée générale

## MARS

5	Les Chasseurs	Repas
12	Fontenay Amitiés	Concours de Belote
19	Comité des Fêtes	Carnaval
24	Fontenay Amitiés	Visite guidée à Mantes-la Jolie + restaurant
28	Mairie	Conseil Municipal des Enfants

## AVRIL

10	Mairie	Election Présidentielle
16	ADJ	Chasse aux œufs
17	La Fontenoise	Concours de pétanque
24	Mairie	Election Présidentielle
du 23 au 30	ASF	Stage de Foot

## MAI

8	Mairie	Cérémonie du 8 mai
15	La Fontenoise	Concours de pétanque
21	Fontenay Amitiés	Repas des adhérents
27	ADJ	Fête des voisins
30	Mairie	Conseil Municipal des Enfants

## JUIN

5	ADJ	Foire à Tout
---	-----	--------------

12	Les Jazzies	Spectacle à Limay
12	Mairie	Elections Législatives
19	Mairie	Elections Législatives
19	La Fontenoise	Concours de pétanque
25	Comité des Fêtes	Fête de la Musique
24-25	Alfred et Jacques	Vexin 44 « Ils ont vécu tout ça »

## JUILLET

2	ASF	Barbecue
13	Comité des Fêtes	Fête nationale
17	La Fontenoise	Concours de pétanque

## AOUT

28	Mairie	Dépose d'une gerbe au Mémorial
----	--------	--------------------------------

## SEPTEMBRE

3	Comité des Fêtes	Forum des Associations
4	La Fontenoise	Concours de pétanque
10 -11	ADJ	Théâtre Jacky Goupil
22-23-24	Fontenay Amitiés	Voyage, visite des châteaux de la Loire
30	Fontenay Amitiés	Concours de Belote

## OCTOBRE

1-2-3	Comité des Fêtes	Fête de la Saint Denis
15	ADJ	Marché à la Citrouille
15	Mairie	Salon Artistique
31	ADJ	Halloween

## NOVEMBRE

11	Mairie	Cérémonie du 11 Novembre
18	ADJ	Beaujolais Nouveau
19	Fontenay Amitiés	Concours de Belote

## DECEMBRE

3	Comité des Fêtes	Téléthon
8	Fontenay Amitiés	Repas de Noel
16	Mairie-CCAS	Remise des colis de Noël

# Infos diverses



## En 2022, ma collecte évolue



« Desormais en un clic je sais quand sortir mes poubelles »  
12 déchèteries sont désormais accessibles à tous sur le territoire.  
Connaître mes jours de collecte n'aura jamais été aussi simple ! Je me connecte sur le site de la communauté urbaine, je rentre mon adresse et j'accède aux jours de collecte selon le type de déchets. Je peux imprimer un calendrier personnalisé.

- › Rendez-vous sur : [gpseo.fr](http://gpseo.fr)
- › Infos déchets: 01 30 33 90 00
- › Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



**SEEM**  
Groupe Fareneit

**La performance du Génie Climatique**  
« Construisons demain ensemble ! »

Chauffage, Climatisation, Ventilation,  
Gaz, Plomberie, Maintenance et Installation

ZAC DES BOIS ROCHFORT - 21, rue Georges Méliès - 95240 CORBELLLES EN PAROISSE  
Téléphone : 01.61.04.30.37 | Email : [seem@fareneit.fr](mailto:seem@fareneit.fr) | [www.fareneit.fr](http://www.fareneit.fr)

Quali Clima Fruite, PGM, GCCP

**VAN DAMME PJ**  
PARCS ET JARDINS

Création - Entretien  
Elagage - Clôture  
Allée - Terrasse  
Arrosage Automatique  
Services à la personne

Au service de vos espaces verts  
depuis 1977

**LOMMOYE 78270**  
[sarlvdpj@orange.fr](mailto:sarlvdpj@orange.fr)  
**01 34 76 14 20**  
[vandamme-paysagiste-78.com](http://vandamme-paysagiste-78.com)

SI services à la personne

**ANNA W**  
fleuriste

1, rue des Halles  
78200 Mantes-la-Jolie  
01 34 76 53 76  
[anna.w.fleuriste@gmail.com](mailto:anna.w.fleuriste@gmail.com)

**Cimetière**

La gestion du Cimetière se fait via le site : [www.gescime.com/fontenay-saint-pere](http://www.gescime.com/fontenay-saint-pere)  
Ainsi vous aurez la possibilité de :

- › Rechercher et localiser une sépulture.
- › Visualiser et éditer les plans du site funéraire.
- › Consulter le Registre des dispersions.
- › Consulter la liste des opérateurs funéraires agréés.
- › Vous informer lors des démarches à suivre lors d'un décès.

**MENUISERIE ACOLET**  
DEPUIS 1850

PORTES - VOILETS - PORTAILS - FENETRES - ESCALIERS - AGENCEMENT

**01 30 92 02 38**  
[contact@acolet.fr](mailto:contact@acolet.fr)  
7 rue du Maréchal Foch - 78520 LIMAY

**J. GESLAN MERICOURT**

**A.S. PROTECTION**  
ALARMES • VIDEOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

Antenne télévision  
Alarme intrusion  
Vidéo protection  
Automatisme

**DEVIS GRATUIT**

**Tél : 01.30.63.92.54**

16, Route des Crêtes - 78270 MERICOURT  
[antenne-service-27@orange.fr](mailto:antenne-service-27@orange.fr) - Siret : 305 305 302 00039



# Terra Viridis

Artisans du paysage

Création et entretien de jardins

[www.terraviridis.fr](http://www.terraviridis.fr)

06 60 90 23 84 - 06 62 21 03 50



## INSTALLATIONS GÉNÉRALES D'ÉLECTRICITÉ

BÂTIMENT - INDUSTRIE  
ÉCLAIRAGE PUBLIC  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

# ENTREPRISE RAOULT

Bureaux - Atelier: 29-33-35 bis, rue Pierre Curie  
78200 MANTES-LA-JOLIE

Tél. 01 30 94 13 79 - Fax 01 30 63 00 99  
e-mail : ENT.RAOULT@wanadoo.fr



## TAXI

### des Yvelines

Mr Daniel GOMES

# Tél. 06 80 58 83 12

Toutes distances sur réservation  
Aéroports - Colis - Etc.  
4 Route de Mantes  
78200 Buchelay

Break / Monospace 7 places  
(Possibilité remorque sur réservation)  
CB acceptée - Agréé CPAM  
Commune - ST : Fontenay St Père

## ARTISAN PIZZAÏOLO

Évitez d'attendre, commandez  
vos pizzas par téléphone au

# 06 78 88 22 75



**TOUS LES MIDIS** • Du lundi au vendredi  
Z.I. de Limay-Porcheville → Parking de l'entreprise ALPA

**TOUS LES SOIRS** • À partir de 18h00

Lundi Lainville → Parking face à la Mairie  
Mardi Auffreville-Brasseuil → Parking Salle Municipale  
Mercredi Fontenay-Saint-Père → Parking de la Croix  
Jeudi Gaillon-sur-Montcient → Place de l'Église  
Vendredi Guitrancourt → Place de la Mairie

## POUSSET & FAUCRET

### Plomberie Chauffage Ramonage

Entretien chaudières Gaz - Fuel  
Chauffe-eau solaire

# Tél. 01 30 42 82 75

260 RUE JEAN JAURÈS 78520 FOLLAINVILLE-DENNEMONT



## la fourmi immo

Agents de Proximité

Prenez contact avec moi, professionnelle  
de l'immobilier près de chez vous.

Confiez moi votre projet.

Je vous soutiendrai et vous accompagnerai  
dans chacune de vos étapes.

[maria-celeste.guerin@lafourmi-immo.com](mailto:maria-celeste.guerin@lafourmi-immo.com)

**Maria-Céleste GUERIN** Conseillère en immobilier  
à Fontenay-saint-Père  
06 75 31 78 69



PIERRE Arnaud  
06 37 21 64 00



Isolation thermique, acoustique.  
Aménagement intérieur, combles.  
Vitrerie, miroiterie.  
Peinture, parquet.



[mp.confort.habitat@gmail.com](mailto:mp.confort.habitat@gmail.com)



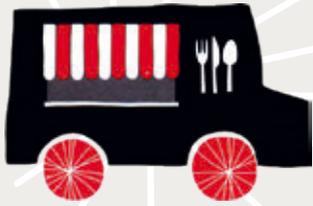
## MALFRAY Électricité

Électricité Générale • Alarmes Intrusions  
& Incendie • Contrôle d'Accès • Vidéo  
Surveillance • Interphonie • Automatisation

Fixe : 01 30 42 35 50 Port. : 06 21 04 15 09  
Mail : [contact@malfray-electricite.fr](mailto:contact@malfray-electricite.fr)  
[www.malfray-electricite.fr](http://www.malfray-electricite.fr)

# ROTISSERIE LE RELAIS GOURMAND

95450 SERAINCOURT



1. mercredi Les Chateleines 8h-13h
2. mercredi Dennemont 16h-20h
3. jeudi Triel 8h-14h30
4. vendredi Tessancourt 8h-14h
5. vendredi Fontenay St Père 15h-21h
6. samedi Tessancourt 8h-14h30
7. dimanche Les Chateleines 8h-13h

**06.17.23.08.51**

Site : [www.lerelaisgourmand95.com](http://www.lerelaisgourmand95.com)  
[lerelaisgourmand95@orange.fr](mailto:lerelaisgourmand95@orange.fr)



**POMPES FUNEBRES  
CRITON**

**01 34 77 04 89**

[societe.criton@wanadoo.fr](mailto:societe.criton@wanadoo.fr)

10, rue de Lorraine  
78200 MANTES-LA-JOLIE

[www.pompesfunebrescriton.fr](http://www.pompesfunebrescriton.fr)

## LES CLÔTURES MANTAISES

ETUDE · PRESCRIPTION · POSE  
CLÔTURES · PORTAILS · SERRURERIE · CONTRÔLE D'ACCÈS

**01.34.77.35.97**

37 ROUTE DE MEULAN 78440 guitrancourt

[cloturesmantaies@gmail.com](mailto:cloturesmantaies@gmail.com)

## Vente de fruits & légumes Bio et Régionnaux

M. et Mme JOLLIVET

**06 29 63 59 54**

[drocourt-primeurs.fr](http://drocourt-primeurs.fr)

En livraison ou retrait sur place  
5, rue Nationale 78440 Drocourt



Entreprise LEVEL

Maçonnerie  
RGE Qualibat

**01 34 78 25 16 / 06 03 52 88 66**

40, Route des Mares  
95510 VILLERS-EN-ARTHIES  
[mac.level@sfr.fr](mailto:mac.level@sfr.fr)



Jérémy FEUILLET

☎ **06 21 48 82 67**

@ [jfd.frelon95@gmail.com](mailto:jfd.frelon95@gmail.com)

📍 [jfd.frelon95](http://jfd.frelon95)

📍 28 rue de la bucaille  
95510 Aincourt

Récupération d'abeilles | Destruction de nuisibles

## L'HOTES SENS

PIZZA FEU DE BOIS - TRAITEUR - EVENEMENTIEL



Pâte à pizza 100% bio et artisanale  
Produits de saison  
Circuits courts  
Démarche éco-citoyenne  
Privatisation événementielle  
Dégustation de produits du terroir  
Partenariat avec les producteurs locaux

VOUS POUVEZ COMMANDER AU **07 86 16 22 43**

Poissonnerie  
DESCHAMPS

*Relais des Mers*

6, rue des Halles - 78200 Mantes-la-Jolie

Fixe : **01 30 33 50 41**

Portables : **06 77 92 02 40 / 06 73 76 82 88**

Horaires d'ouverture : mardi au samedi, 8h00 - 12h30 / 15h00 - 19h30

# Adresses & Téléphones Utiles

## **MAIRIE 01 34 79 11 21**

Fax : 01 34 79 11 26  
Adresse mail : [mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr](mailto:mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr)  
Place de la mairie – 78 440 FONTENAY-SAINT-PERE

## **ÉCOLE PUBLIQUE 01 34 79 11 92**

Place de la Mairie – 78 440 FONTENAY-SAINT-PERE

## **PAROISSE DE LIMAY 01 34 77 10 16**

32 rue de l'église 78520-limay  
[paroissedelimay@free.fr](mailto:paroissedelimay@free.fr)  
[www.catholiquesmantois.com](http://www.catholiquesmantois.com)

## **LA POSTE 3631**

LIMAY/ BRUEIL en VEXIN/ GARGENVILLE (vous renseigner avant déplacement)

## **RD MANTOIS (bus) 01 30 94 77 77**

[www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr)

## **TAXI des YVELINES (Daniel GOMES) 06 80 58 83 12**

## Administration

### **PRÉFECTURE DES YVELINES 01 39 49 78 00**

1, rue Jean Houdon – 78000 VERSAILLES  
Site internet : [www.yvelines.pref.gouv.fr](http://www.yvelines.pref.gouv.fr)

### **SOUS PRÉFECTURE 01 30 92 74 00**

18, rue de Lorraine – 78200 MANTES-LA-JOLIE  
(du lundi au vendredi de 08h45 à 15h45)  
Adresse mail : [sp-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr](mailto:sp-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr)

### **DDT 01 30 63 23 00**

(Voirie route départementale 913 et 983)  
12, rue des Pierrettes – 78200 Magnanville

### **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 01 34 79 49 00**

1, place Jean Moulin – 78200 MANTES-LA-JOLIE

### **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 01 39 29 22 20**

40, rue Adrien Roelandt – 78520 LIMAY

### **CPAM des YVELINES 3646**

ZAC Sully – 7, rue G. Bizet – 78200 MANTES-LA-JOLIE

## **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 3230**

1, rue La Fontaine – 78200 MANTES-LA-JOLIE

## **SECTEUR D'ACTION SOCIALE 01 34 77 87 00**

8 – 10, avenue de la Paix – 78520 LIMAY

## **RAM (Relais Assistantes Maternelles) 01 34 97 13 89**

Rue de Montalet – 78 440 ISSOU

## **POLE EMPLOI 3995**

2, boulevard Calmette – 78200 MANTES-LA-JOLIE

## **TRIBUNAL D'INSTANCE 01 30 98 14 00**

20, avenue de la République – 78200 MANTES-LA-JOLIE

## **HÔPITAL DE MANTES 01 34 97 40 00**

2, boulevard Sully – 78200 MANTES-LA-JOLIE

## **GENDARMERIE de LIMAY 01 30 92 41 55**

14, avenue de la Paix – 78520 LIMAY

## **COMMISSARIAT de MANTES 01 30 94 82 10**

44, rue Pierre Sépard – 78200 MANTES-LA-JOLIE

## Liste des Marchands Ambulants

### **BOULANGERIE / PÂTISSERIE CHAILLOU 01 30 93 55 81**

Passages : tous les jours scolaires sauf mercredi, samedi, dimanche  
Place de la Mairie de 08h45 à 09h00

### **ARTISAN PIZZAÏOLO 06 78 88 22 75**

Place de la Croix, pour ne pas attendre commandez vos pizzas.  
Mercredi : 17h00 à 21h00

## Numéros d'Urgence

**S.A.M.U . . . . . 15**  
**Police / Gendarmerie . . . . . 17**  
**Pompiers . . . . . 18**  
**Appel d'urgence européen . . . . . 112**  
**Allô enfance maltraitée . . . . . 119**  
**Accueil sans Abri . . . . . 115**  
**Femmes victimes de violence . . . . . 3919**  
**S.O.S médecins Yvelines . . . . . 01 39 58 58 58**  
**Centre anti poison . . . . . 01 40 05 48 48**